



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

World Heritage Patrimoine mondial

31 COM

Distribution limited / limitée

Paris, 18 June / 18 juin 2007
Original : français

UNITED NATIONS EDUCATIONAL,
SCIENTIFIC AND CULTURAL ORGANIZATION

ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR L'EDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE

CONVENTION CONCERNING THE PROTECTION OF THE WORLD
CULTURAL AND NATURAL HERITAGE

CONVENTION CONCERNANT LA PROTECTION DU PATRIMOINE
MONDIAL, CULTUREL ET NATUREL

WORLD HERITAGE COMMITTEE / COMITE DU PATRIMOINE MONDIAL

Thirty-first session / Trente et unième session

Christchurch, New Zealand / Christchurch, Nouvelle Zélande
23 June - 2 July 2007 / 23 juin - 2 juillet 2007

Item 7 of the Provisional Agenda: State of conservation of properties inscribed on the World Heritage List and/or on the List of World Heritage in Danger.

Point 7 de l'Ordre du jour provisoire: Etat de conservation de biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial et/ou sur la Liste du patrimoine mondial en péril

PLAN DE CONSERVATION, DE GESTION ET DE MISE EN VALEUR 2007 - 2011

Royal palaces of Abomey (C 323) / Palais royaux d'Abomey (Bénin) (C 323)

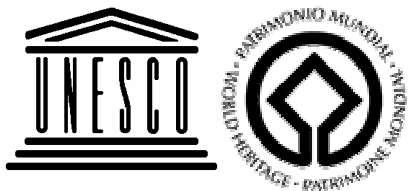
This mission report should be read in conjunction with Document:
Ce rapport de mission doit être lu conjointement avec le document suivant :

WHC-07/31.COM/7A

WHC-07/31.COM/7A.Add

WHC-07/31.COM/7B

WHC-07/31.COM/7B.Add



République du Bénin

Ministère de la Culture, de la Jeunesse, des Sports et Loisirs
Direction du Patrimoine Culturel

Site des Palais Royaux d'Abomey

*Plan de conservation, de gestion et de mise en valeur
2007-2011*



Avril 2007



République du Bénin

Ministère de la Culture, de la Jeunesse, des Sports et Loisirs

Direction du Patrimoine Culturel

Site des Palais Royaux d'Abomey

Plan de conservation, de gestion et de mise en valeur

2007-2011

Avril 2007

Préface

Le Site des Palais Royaux d'Abomey est inscrit sur la Liste du patrimoine mondial et sur la Liste du patrimoine mondial en péril par l'UNESCO depuis le 06 décembre 1985. Le site est un espace de circulation culturelle très vivant où les lieux sacrés alternent avec les bâtis historiques. Il constitue à la fois une mémoire historique et un ancrage culturel essentiel pour la nation béninoise.

Le Bénin accorde une importance primordiale à l'inscription de ce bien sur la Liste du patrimoine mondial et s'est efforcé par de multiples actions à consolider sa pérennité et la durabilité des actions entreprises en sa faveur. Nos partenaires internationaux n'ont cessé d'appuyer tous nos efforts dans ce sens.

Les communautés locales et les détenteurs des traditions et patrimoines oraux non seulement conservent leurs rôles et conjuguent leurs efforts pour perpétuer et sauvegarder ce patrimoine mais, de plus, les intensifient.

Pour permettre une meilleure coordination de toutes ces bonnes volontés, le site a fait l'objet d'un premier plan de conservation (1998-2003) qui a été un instrument de coopération pour garantir la durabilité du processus de conservation et d'intégrité du site dans la dynamique de développement social et économique de la ville.

Les actions de ce premier plan de conservation et de gestion ont permis de mieux cerner les contraintes et la nécessité de renforcer la protection physique et la sauvegarde des savoirs et valeurs liés au site.

Le nouveau plan qui vient d'être adopté grâce aux concours du Royaume de la Norvège, nous espérons, permettra de converger et d'harmoniser nos efforts en vue de réaliser le maintien de tous les éléments du site dans un état permanent de bonne conservation, en vue de son rayonnement à la mesure de nos ambitions.

Dans cette perspective, mais aussi celle du retrait des Palais royaux d'Abomey de la Liste du patrimoine mondial en péril mon pays s'engage à poursuivre une forte mobilisation et à mettre en place ses propres moyens au profit du site.

Je ne doute pas non plus que la communauté internationale, comme par le passé, continuera de nous accompagner.

Je voudrais dès lors remercier tous nos partenaires bilatéraux et multilatéraux, notamment l'UNESCO et sa Division, le Centre du patrimoine mondial, ainsi que toutes les personnes ressources pour le soutien combien appréciable qu'ils ne cessent de nous apporter, pour faire du site des Palais royaux d'Abomey, un miroir de l'œuvre et de l'esprit créateur de l'homme au service des générations présentes et futures.

Mes remerciements vont également à l'endroit du Gouvernement norvégien qui, par le biais de sa Direction Générale de la Culture, a accordé une subvention pour financer la réalisation de la révision de ce plan. Il en est de même des Gouvernements d'Italie et du Japon pour les efforts appréciables et soutenus qu'ils ont apportés.

Le Ministre de la Culture, de la Jeunesse, des Sports et Loisirs.



Theophile MONTCHO

Auteurs

Ce plan de conservation, de gestion et de mise en valeur du site des palais royaux d'Abomey a été réalisé par une équipe de rédaction composée par :

AGO Nicolas, Administrateur Culturel, Directeur Adjoint du Patrimoine Culturel ;
AHONON Léonard, Administrateur culturel, Gestionnaire du Site des Palais Royaux d'Abomey ;
BIAH C. Bertin, Archéologue, Conservateur des collections, Site des Palais Royaux d'Abomey ;
JOFFROY Thierry, Architecte, CRATerre-ENSAG, expert UNESCO/CPM ;
NOANTI Constant, Gestionnaire du Patrimoine Culturel, Directeur du Patrimoine Culturel ;
GONCALVES Aimé, Architecte du patrimoine ;

avec des contributions de :

DJIMASSE Gabin, Directeur de l'Office du Tourisme d'Abomey et Régions ;
GLELE A. Blaise, Maire d'Abomey ;
NONDICHAO Bachalou, Historien traditionnel ;
de SOUZA AYARI Rachida, Secrétaire Général , Ministère de la Culture, de l'Artisanat et du Tourisme ;
BOCCO Jules, Secrétaire Général, Ministère du Tourisme et de l'Artisanat ;
ALLADAYE Jérôme, Historien à l'Université d'Abomey-Calavi ;

et la participation aux réunions de parties prenantes de :

d'ALMEIDA Emile M.T., Chef/Service, P et Comptabilité/CNB/UNESCO ;
OGOUNCHI Amegan Yolande, Commission Nationale Béninoise pour l'UNESCO ;
Dah MELE Glégbémabou Glélé, Chef de lignée royale Glélé ;
AGOLI-AGBO Richard, Représentant des familles royales ;
BEHANZIN Houégbèlo Cosme, Représentant des Familles royales ;
ADONON B. Emile, représentant des familles royales ;
DAYATO Jean Marie, Directeur Départemental de la Culture, de la Jeunesse, des Sports et loisirs ;
MARTINS Honorat Victorin, Chef/Service Culture Sports et Loisirs/DDCJSL/Zou Collines
NONGBEGNON G. Marcel, C/SAF DDCJSL / Zou Collines ;
GUEZODJE Vincent, 2ème vice président du Conseil de Gestion, Président de l'Association de Développement VIDEKON ;
Dah SASSE Bruno, chargé des affaires culturelles et culturelles de l'Association de Développement VIDEKON ;
ADJAKIDJE Antoine, 1^{er} Adjoint au Maire d'Abomey ;
KPAKPA A. Bertin, Chef Service des Affaires Culturelles à la Mairie d'Abomey ;
KRAUSS-Poetz Renate, Programme de Développement Décentralisé des Communes (Allemagne) ;
AJAVON Dédé Pauline, Artiste plasticienne ;
DEGAN Julien, Porte- parole du réseau des artistes éducateurs ;

Remerciements

Le Ministre de la Culture, de la Jeunesse, des Sports et Loisirs remercie vivement tous ceux qui directement ou indirectement ont facilité l'élaboration du présent plan de conservation, de gestion et de mise en valeur du site, et plus particulièrement :

Monsieur Koïchiro MATSUURA, Directeur Général de l'UNESCO

Monsieur Tumu TEHEU Président du Comité du Patrimoine Mondial

Monsieur Noureini TIDJANI SERPOS, Directeur Général Adjoint de l'UNESCO

Monsieur Francesco BANDARIN, Directeur du Centre du Patrimoine Mondial de l'UNESCO

Monsieur Isidore MONSI, Représentant du Bénin au Comité du Patrimoine Mondial

Monsieur le Professeur Olabiyi YAÏ, Ambassadeur, Délégué Permanent du Bénin auprès de l'UNESCO

Monsieur Lazare ELOUNDOU, Spécialiste de Programme, Section Afrique, Centre du Patrimoine Mondial de l'UNESCO

Monsieur Sébastien DIALLO, Architecte, Expert de l'ICOMOS

Le Programme Africa 2009

Mesdames Leslie RAINER et Francesca Piqué du Getty Conservation Institute

Le Professeur Tito SPINI, Architecte, Expert de l'UNESCO

Madame Giovanna ANTOGINNI, Anthropologue

Madame Evélyne SOSSOUHOUNTO KANEHO, Ministre des Enseignements Primaire et Secondaire, Présidente de la Commission nationale Béninoise pour l'UNESCO

Monsieur René AHOANSOU, Secrétaire Général de la Commission Nationale Béninoise pour l'UNESCO.

De vifs remerciements vont également à l'endroit du Gouvernement norvégien et notamment à Monsieur Niels MABSTEIN, Directeur Général de la Culture de la Norvège, et à Madame Inger HELDAL, Conseillère Technique Principale, Direction Générale de la Culture de Norvège pour la subvention mise à disposition pour le financement de la révision de ce plan de gestion.

Sigles et abréviations

MCJSL :Ministère de la Culture, de la Jeunesse, des Sports et Loisirs ;
MENJS :Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports ;
DPC :Direction du Patrimoine Culturel ;
CNBU:Commission Nationale Béninoise pour l'UNESCO ;
SG/CNBU : Secrétaire Général/CNBU ;
PDDC :Programme de Développement Décentralisé des Communes (Allemagne) ;
CAEB : Conseil des Activités Educatives du Bénin
DDCJSL :Direction Départementale de la Culture, de la Jeunesse, des Sports et Loisirs
C/SAF : Chef Service des Affaires Financières de la Direction Départementale de la Culture, de la Jeunesse, des Sports et Loisirs ;
OTAR : Office du Tourisme d'Abomey et Régions ;
CAFRA : Conseil d'Administration des Familles Royales d'Abomey ;
EPA : Ecole du Patrimoine Africain ;
RNIE : Route Nationale Inter-Etats ;
VRD : Voiries et Réseaux Divers ;

UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture ;
CPM : Centre du Patrimoine Mondial ;
ICCROM: Centre International d'Etude pour la Conservation et la Restauration des Biens Culturels ;
ICOMOS : Conseil international des Monuments et Sites
PREMA : Programme de « Prévention dans les Musées Africains » ;
Africa 2009 : Programme décennal de renforcement des capacités des professionnels africains dans le domaine de la Conservation du Patrimoine Culturel Immobilier
GCI: Getty Conservation Institute (Institut de Conservation Getty);
WAMP:West African Museum Program (Programme des Musées de l'Afrique de l'Ouest);
IFAN : Institut Français d'Afrique Noire ;
SAMP : Swedish African Museum Program (Programme des Musées Afro-suédois) ;
CRATerre ENSAG : Centre international de la construction en terre, Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble

Sommaire

Préface	p. 3
Auteurs	p. 4
Remerciements	p. 5
Sigles et abréviations	p. 6
1. Présentation des palais royaux d'Abomey	p. 9
1.1. Contexte historique	p. 9
1.2. Description du site classé	p. 14
1.3. Dimension immatérielle	p. 21
2. Bilan des actions de conservation depuis 1894.....	p. 23
2.1. Impact de l'environnement sur le site	p. 23
2.2. Historique des travaux: 1894-1985	p. 24
2.3. Actions 1985-1997	p. 25
2.4. Actions 1998-2006	p. 27
3. Situation actuelle du site	p. 31
3.1. Administration et gestion actuelles du site	p. 31
3.2. Usages et fréquentation touristique	p. 33
3.3. Evaluation du premier plan de conservation	p. 34
3.4. Etat de conservation actuel du site	p. 37
4. Synthèse	p. 39
4.1. Déclaration de valeur	p. 39
4.2. Statut et rôles du site	p. 40
4.3. Authenticité et intégrité du site	p. 43
4.4. Menaces et contraintes	p. 46
4.5. Valeurs et potentiels du site	p. 47
4.6. Opportunités	p. 48
5. Plan pour la période 2007-2011.....	p. 50
5.1. Vision	p. 50
5.2. Principes directeurs	p. 52
5.3. But et objectifs généraux	p. 54
5.4. Objectifs spécifiques	p. 55
5.5. Indicateurs de réussite et sources de vérification	p. 63
6. Mise en oeuvre	p. 65
6.1. Gestionnaire du site et équipe du SPRA	p. 65
6.2. Conseil de gestion	p. 66
6.3. La Direction du Patrimoine Culturel.....	p. 67
6.4. Familles royales et Chefs de culte	p. 68
6.5. Mairie d'Abomey	p. 69
6.6. Office du Tourisme d'Abomey et Régions	p. 70
6.7. Autres institutions partenaires.	p. 71
7. Financement	p. 73
7.1. Financement national	p. 73
7.2. Organismes internationaux et coopérations bilatérales	p. 74
8. Suivi et évaluation	p. 75
9. Plan d'action 2007-2011	p. 77
Annexes	p. 83
Bibliographie sélective	p. 84
Lexique	p. 85



Danse royale

1. Présentation du site des palais royaux d'Abomey

1.1. Contexte historique



Symbole de la continuité du royaume

Les fondateurs du *Danxomé* sont venus de *Tado*, pays *aja* situé dans le Togo actuel. Selon la tradition orale, la princesse *Aligbonon*, fille du roi de *Tado*, en se rendant à la fontaine, rencontra un esprit qui aurait pris la forme d'une panthère mâle, *kpo*. De cette rencontre naquit un garçon du nom de *Agasu*. L'un de ses descendants disputa le trône à un autre prince qui, par une remarque injurieuse fit allusion à l'illégitimité de sa naissance. Le Chef du clan *Agasuvi* (enfant de *Agasu*) le tua et du quitter *Tado* avec les siens devant l'hostilité générale. Cet acte criminel lui valut le surnom de *Ajahuto*.

Sous la conduite de *Yegu Kpékuyé* alias *Ajahuto*, les *Agasuvi* durent quitter *Tado*, pour après plusieurs haltes, s'établir à *Alada Togudo* et fonder le royaume d'*Allada*, vers 1575.

C'est d'*Allada* que partirent les fondateurs des royaumes de *Xogbonu* et du *Danxomé*. A la mort de *Lansuhuto* ou de *Aguidiwolo*, une querelle de succession conduisit à une guerre fratricide entre ses fils. Ils finirent par se séparer laissant *Meji* ou *Kokpon* sur le trône d'*Allada*. *Zozéribé* partit vers le Sud-

Est fonder le royaume de *Xogbonu*. Il prit le nom de *Tè-Agbanlin*. Le plus jeune des frères rivaux, *Do-Aklin* ou *Dogbagli* fut contraint lui aussi de s'exiler et se dirigea vers le Nord accompagné des siens pour s'établir dans le pays des *Guédévi* entre *Cana* et *Gboxikon* : *Hwawé*.

C'est à *Hwawé* que *Dogbagli* érigea le premier palais des *Aladaxonu* (gens venus d'*Allada*). A sa mort vers 1620, *Gangnihesu*, son fils aîné, partit pour *Allada* se faire sacré par le *Agasu-non* (prêtre *Agasu*). Son jeune frère en profita pour usurper le trône et se fit reconnaître comme roi des *Agasuvi-Aladaxonu*. Il se fixa à *Hwawé* sous le nom de *Dako-Donou*.

Mais le prince *Aho*, fils de *Gangnihesu*, mécontent de son oncle à la suite de l'usurpation du trône, et malgré la réconciliation intervenue entre les deux frères, quitta *Hwawé* pour s'établir à *Danzounmè*. Il sera le fondateur du royaume de *Danxomé* vers 1645 et prit le nom de *Hwegbaja*. C'est sous son règne que les instruments politiques et administratifs du royaume furent élaborés pour évoluer au cours des différents règnes qui suivront.

Le processus qui conduisit progressivement *Aho* au pouvoir entraîna un conflit avec *Dan*, le chef de terre des *Guédévi*. Agacé par les demandes répétées de nouveaux domaines, ce dernier tendit un piège à *Houessou* (fils de *Hwegbaja* qui prit plus tard le nom de *Akaba*), mais celui-ci fut déjoué et *Houessou* le tua. Afin de marquer ce qui devint une prise totale de possession des terres des *Guédévi*, un mur symbolique fut construit sur la tombe de *Dan*. Ce mur (ou maison) fut appelé « *Dan Homé* », c'est-à-dire dans le ventre de *Dan*, qui évolua en *Danxomé*, nom qui fut adopté pour le royaume. C'est probablement après cet événement que *Hwegbaja* fit creuser un fossé, *agbodo*, d'où le nom *agbodomè* ou plus simplement *agbomè* (à l'intérieur du fossé) que les Français prononcèrent et écrivirent *Abomey*.

Conformément à la première des 41 lois édictées par *Hwegbaja*, « faire un *Danxomé* toujours plus grand », chaque roi construisit son propre palais à côté de celui de son prédécesseur, symboliquement dans la direction où celui-ci allait agrandir le royaume. Il ressort en même temps de cette disposition l'image de la continuité et de l'unicité de la dynastie qui sont deux autres fondements majeurs édictés par *Hwegbaja*.

Ainsi, *Akaba* (1685 - 1708) apporta, le premier, sa touche personnelle à l'agrandissement du palais central. Il y ajouta sa propre demeure en dehors de ce qui apparut par la suite comme l'enceinte traditionnelle, dans le quartier actuellement appelé *Ahuaga*, au lieu-dit *Amayomé* où a été perpétré le meurtre de Dan. *Akaba* rapprocha de lui ses prédécesseurs *Ganyéhèsu* et *Dako* en installant leurs reliques dans son palais, ce qui en accrut l'importance. Ce palais fut utilisé par sa sœur jumelle *Hangbé* qui assura la régence pendant trois (03) années (1708-1711) et créa le célèbre corps des amazones pour défendre le royaume contre les attaques des *Ouémènou*.

Agaja (1708-1741) bâtit à son tour son palais dans le même quartier, mais plus à l'est et y aménagea la place *Atakin-Baya*.

C'est sous le règne de *Agaja* que le royaume fut agrandi jusqu'à la côte et que le *Danxomé* pu directement faire du commerce avec les européens.

Tégbésu (1741-1774) qui, après avoir fait parti d'un tribu exigé par le royaume Yoruba d'Oyo et être resté longtemps dans cette ville, pu se libérer et rentrer « au pays ». Se voyant confié le trône, il construisit son palais plus au sud, à *Samè* (vers le centre actuel du site) et le nomma *Féliyadji*. Ce serait sous son règne que *agbodo* tel qu'on peut encore le voir aujourd'hui aurait été finalisé sans que l'on ne sache précisément s'il s'agit d'un agrandissement de la surface protégée ou d'un simple renforcement (profondeur, largeur).

Kpengla (1774-1789) poursuivit cette évolution vers le sud ainsi que *Agonglo* (1789-1797) mais au sud-Ouest, dans l'actuel quartier *Huntonji*. C'est à partir du règne de *Agonglo* que les bas reliefs commenceront à être appliqués sur les murs et piliers des *honnuwa*, *adjalala* et autres structures, pour marquer les lieux des emblèmes, ou encore célébrer les lois de *Hwegbaja* ou les hauts faits des rois. Dès lors, ce mode d'écriture/lecture viendra compléter le langage tambouriné, les chants codifiés, et les appliqués sur tissus.



Bas relief de Palais de Glélé

Les deux fils de Agonglo qui lui succédèrent, *Adandozan* (1797-1818), puis *Ghézo* (1818-1858), réutilisèrent le même site, en procédant seulement à des réaménagements. Ceci correspond à une période particulière de l'histoire du royaume. En effet, *Adandozan* était réticent à poursuivre certaines pratiques liées au culte voué aux ancêtres et les sacrifices qui lui étaient associés et s'affirmait être anti-esclavagiste. Il alla jusqu'à provoquer des chocs psychologiques dans la communauté en vendant des membres de sa famille, notamment la mère de *Ghézo* et fit emprisonner celui-ci. C'est en prison que *Ghézo* sympathisa avec Félix Francisco de SOUZA dit « Chacha », grand négociant de Ouidah. Il fomenta un coup, prit le pouvoir et bannit *Adandozan* et sa lignée du royaume.

C'est avec l'aide de son ami Chacha que *Ghézo* éleva à l'entrée principale de son palais une maison à étage, d'où le nom *Singboji* (sur l'étage) donné au palais et à la place adjacente. Dans un contexte d'abolition de l'esclavage et de contrôle de plus en plus serré. Un tournant important dans l'économie du royaume se fit sous *Ghézo* avec le développement de l'agriculture de rente, notamment la mise en place d'un immense programme de plantation de palmiers à huile.



Maison à étage sur la Place Singbodji

Glèlè (1858-1889) s'installa à côté du palais de son père, *Ghézo*, probablement en déplaçant la cour des amazones plus au sud (l'espace connu actuellement sous ce nom). *Kondo* (nom de prince héritier de *Béhanzin*) offrit des portes vitrées à son père. Elles sont à l'origine de l'appellation *Wéhonji* (la porte avec des miroirs) donné au palais de *Glèlè*. Celui-ci fut le dernier monarque qui agrandit *agbodo*, avec inclusion d'une source d'eau, côté ouest.

La guerre contre les français n'a pas laissé à *Béhanzin* (1889-1894) le temps d'achever la construction de son propre palais dit *dowomè* ou "mur à dix couches" qui n'en comptera en réalité que cinq. Ce palais est aussi le seul dont la devanture, bien que de très grandes dimensions, fut aussi entourée de murailles, donnant ainsi une idée des intentions de grandeur du monarque. Hormis les murailles, les composantes visibles aujourd'hui (*adjalala*, *adoxo*,... ..) furent finalisées vers 1928, à l'occasion du retour de ses cendres au Dahomey.



Entrée du palais de Béhanzin

Agoli - Agbo (1894 - 1900) s'établit dans le palais de son ancêtre protecteur, *Kpengla*, qu'il re-aménagea en fonction de ses besoins, notamment en bâtissant un portail d'entrée spécifique matérialisé par un baobab, la tête en bas, sur conseil de son devin.

Après la conquête française, le premier Gouverneur, Victor Ballot, s'installa dans le palais de *Glèlè* en y érigeant bureaux, habitation et dépendances pour marquer sa prise de possession de ce puissant royaume. Il s'agissait là évidemment de s'implanter sur le lieu de pouvoir le plus fort des palais, en tant que dernier lieu effectif d'exercice complet du pouvoir, y compris par *Béhanzin*. Ce lieu reste d'ailleurs aujourd'hui celui où se déroulent les moments forts des grandes cérémonies et les intronisations.

Au total, on aboutit à un ensemble impressionnant de dix palais couvrant une surface d'environ quarante sept (47) hectares. Il faut noter toutefois que la description en partie linéaire de l'évolution du site proposée ci-dessus ne correspond pas tout à fait à la réalité observable aujourd'hui. En effet, les palais ont toujours

été utilisés au moins pendant un certain temps par le successeur de celui qui l'avait bâti. De plus, les *jexo* (temples) et les *adoxo* (tombes symboliques, les vraies restant secrètes), édifices où sont faites des offrandes aux rois et où leurs esprits peuvent être consultés, sont toujours construits après leur mort.

Par ailleurs, les palais survécurent à plusieurs épreuves : l'incendie perpétré par l'armée d'Oyo en 1738, celui qui aurait été ordonné en 1892 par le roi *Béhanzin* face à l'avancée des troupes françaises. Enfin, les diverses composantes des palais ont toujours été plus ou moins régulièrement entretenues, voire reconstruites, au rythme de l'organisation des cérémonies commémoratives (pas forcément régulièrement, avec y compris des périodes d'interdiction). Dans ce cadre, dès le début du vingtième (XXe) siècle, les toitures de chaume nécessitant des efforts trop importants en entretien ont été abandonnées au profit de couvertures de tôles, perçues aussi comme plus valorisantes pour les palais royaux d'Abomey. D'autres utilisations de matériaux modernes ont aussi été faites, avec des résultats esthétiques et techniques plus ou moins heureux, en suivant les canons esthétiques du moment et, plus tard, en s'inspirant de ce qui fut fait par les premiers conservateurs du site.

A partir de 1931 les palais ont été restaurés à divers intervalles, sans que cela ne soit toujours fait sous la direction de conservateurs chevronnés, gommant ainsi certaines usures du temps auxquelles on pourrait s'attendre. Ce n'est qu'en 1944 que sera effectivement créé le musée historique qui se préoccupa surtout des palais de *Ghézo* et de *Glélé*, et dont la gestion fut confiée à l'Institut Français d'Afrique Noire (IFAN). C'est à cette époque que l'aspect des *jexo* et des *adoxo* changea de façon assez radicale avec la mise en place de structures plus grandes que les originales, protégeant les murs des structures d'origines qui, de fait sont conservés dans toute leur authenticité de forme et de matière.

En parallèle, l'intérêt des familles royales pour le Musée Historique d'Abomey, inséparable des autres palais, se traduisit

par l'institution du "prince résident" ou "gardien des tombeaux royaux". Ceci avait été codifié en 1932 avec la création du Conseil d'Administration de la Famille Royale d'Abomey (CAFRA), appelé à être le symbole de la continuité de la vie d'antan.

Les démarches entreprises par les autorités béninoises face à la détérioration progressive du musée (bâtiments, collections) aboutirent en 1985 à l'inscription du site par l'UNESCO sur la liste du Patrimoine Mondial, et simultanément, sur la liste du Patrimoine Mondial en péril. Les efforts récents (voir chapitre 2) réalisés par la Direction du Patrimoine Culturel avec un certain nombre de partenaires internationaux ont permis d'avoir une meilleure visibilité de certaines composantes, mais aussi de cet imposant ensemble dont la conservation est un vrai challenge.

Sites liés aux palais

Quand on parle du site des palais royaux d'Abomey, il faut bien sûr prendre en compte *agbodo* (le fossé d'enceinte) ainsi que les palais princiers, c'est-à-dire ceux habités par les princes héritiers avant leur accession au trône. Les plus connus sont ceux de *Tégbésu* à *Agblomè*, de *Kpengla* à *Adandokpoji*, d'*Agonglo* à *Gbèkon-Xuegbo*, de *Ghézo* à *Gbèkon-Hunli*, de *Glèlè* à *Jègbé*, de *Bèhanzin* à *Jimè* ainsi que le palais d'*Agoli-Agbo* à *Gbendo*. Il existe aussi à Abomey nombre de places et lieux de mémoire, notamment ceux liés aux départs en guerre des armées et à la traite des esclaves.

Il convient également de citer les palais de *Cana*, la ville sainte du royaume, où d'*Agaja* à *Glèlè*, tous les rois construisirent une résidence secondaire. En effet, l'expérience malheureuse de *Ganyéhésu* qui, parti à *Allada* se faire sacrer roi après la mort de son père, perdit le trône au profit de son jeune frère *Dako*, a instruit les rois successifs du *Danxomé* à choisir *Cana* comme lieu pour l'onction définitive de tout nouveau souverain. Ainsi fut conféré à *Cana* le caractère de lieu saint, habité par les dieux protecteurs et les ancêtres.



Agbodo, fossé de fortification

1.2. Description du site classé

Le site des palais royaux d'Abomey couvre une superficie de 47 ha. Il est constitué par un ensemble de dix palais dont certains sont construits les uns à côté des autres et d'autres superposés, suivant la succession au trône entre le début du XVII^{ème} et la fin du XIX^{ème} siècles. Ces palais obéissent aux principes liés à la culture Aja-Fon et constituent non seulement le centre de décision du royaume, mais aussi le centre d'élaboration des techniques artisanales et le dépôt des trésors du royaume. Le site comprend deux parties puisque le palais du roi Akaba n'est pas en fait complètement adjacent à celui de son père Houégbaja. Il se retrouve séparé de celui-ci par une des voies principales de la ville et quelques zones d'habitations. (cf. cartes à la page 13)

Partant de ce qui est visible aujourd'hui, il apparaît que tous les palais suivent tous la même structuration générale.

L'organisation des palais privilégie les besoins de protection avec nombre de passages obligés permettant un contrôle strict avant d'atteindre l'entourage intime du roi. On retrouve systématiquement :

- . une cour publique d'accès, le plus souvent matérialisée par *Aïzan* la divinité dont l'autel est situé au pied d'un faux fromager (*lissetin*) ;
- . l'entrée dans le palais se fait par un premier portique, le *honnuwa*,
- . par ce portique, on débouche sur la cour extérieure du palais où se situe en principe le *djonoxo* (case des étrangers), le *tassinoxo* (case de la prêtresse du roi) et le *légédéxo* (case des conciliabules),
- . le *logodo* constitue le deuxième portique permettant d'accéder à la cour intérieure, *l'adjalala hinnu*. Dans cette cour sont installés *l'adjalala*, la case où le roi reçoit ses hôtes et où il tient conseil, et le *djéxo*, temple construit après le décès du roi pour abriter son esprit,
- . d'autres éléments ayant trait au roi peuvent figurer dans un espace attenant à cette cour intérieure. C'est notamment le cas de la tombe symbolique (*adoxo*) du roi, et de la tombe des 41 épouses du roi qui l'accompagnent dans l'au-delà.

Dans certains palais figurent d'autres composantes à l'exemple du *fagbassa*, case où était consulté le devin du roi Ghézo. Dans la cour intérieure se trouve la case des trônes (où furent rassemblés les trônes de rois antérieurs à *Ghézo*), mais aussi le *boxo*, case où étaient préparés spirituellement les soldats et où ils aiguisaient rituellement leurs armes avant de partir en guerre.

A l'arrière du palais du roi Glélé, aurait existé une « case du trésor », dont l'emplacement est toujours visible aujourd'hui. Juste en face du *honnuwa* se trouvait aussi la case du *Migan* (premier ministre) qui autorisait l'entrée au palais.

La cour privée du roi est appelée *honme* ou *hongha*. Elle était entièrement réservée au roi et à ses épouses. Cette cour n'est réellement visible qu'au niveau du palais de Béhanzin car elle reste complètement entourée de ses murailles.

Le marché des reines, *agbojanangan*, qui lui est attenant, reste aujourd'hui fonctionnel et particulièrement animé.

Un autre espace particulier est la concession dite *dossémé*. Il s'agit du « couvent » du culte des esprits des rois où sont logées les *dadasí*, femmes incarnant ces esprits. Cette entité possède différents autels de fonctions diverses qui comptent parmi les plus importants du site.

La cour des amazones, située entre les palais de Glélé et de Ghèhanzin, abrite les amazones de garde. Leur camp est à une dizaine de kilomètres plus à l'ouest, à *Zassa* dans l'un des palais du roi *Agaja*.

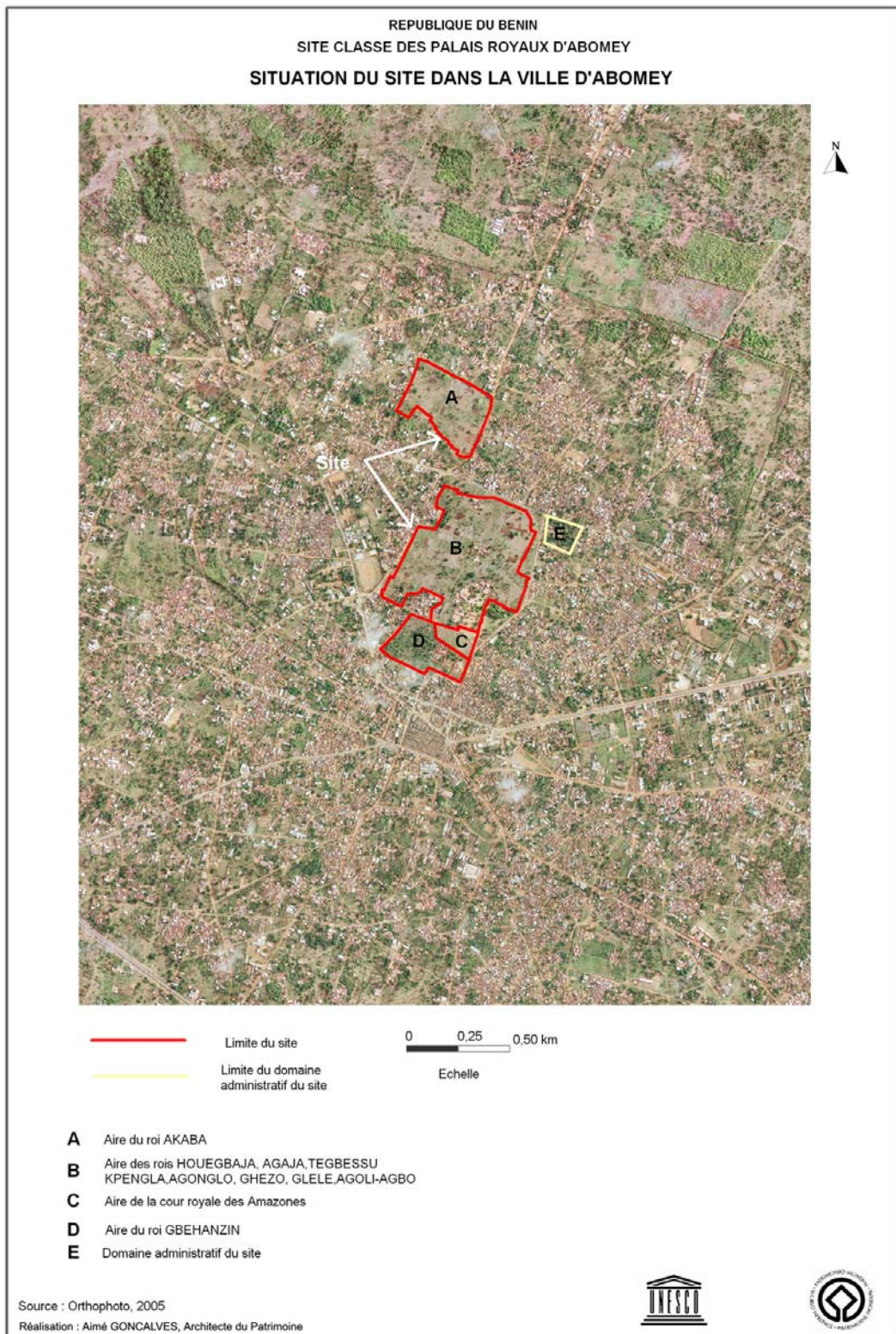
La place *Singbodji* est située en face de *singbo* (maison à étage) où le roi *Ghézo* a élevé le *klubuso* ou tumulus du courage consacré à la guerre contre *Abéokuta*. Sur cette butte destinée aux rassemblements de tous ordres et cérémonies royales, on dressait l' *atoh*, sorte d'estrade pour les sacrifices en l'honneur des rois défunts.

Le Site classé abrite aussi des temples (comme celui de l'ancêtre mythique

Agassou), des lieux sacrés, des lieux habités comme *Détinsa* (le palais des reines mères) à l'est.

Les matériaux de construction traditionnels couramment utilisés sur le site sont : la terre de barre pour les fondations, les sols et les élévations, le rônier, le bambou et d'autres essences comme l'acajou et l'iroko pour la

charpente et la menuiserie ; la paille et la tôle pour la couverture. Il est à remarquer que la muraille externe est plus haute que les murs de clôture interne (murs d'enceinte) ce qui fait que de l'extérieur, on distingue à peine les éléments intérieurs. Ces murets délimitent les cours intérieures et renforcent le contrôle et la hiérarchisation des espaces de vie.



Le secteur muséal

Le secteur muséal occupe deux (02) palais :

Le palais du roi Ghézo qui comporte : le *singbo* (maison à étage), le *kpododji* (première cour), le *logodo* (auvent d'entrée et d'accès à la deuxième cour), l'*adjalala* (salle de réunions du roi), le *djêxo* (lieu de repos de l'esprit du roi et de son épouse nan *Zoyidi*), l'*adoxo* (tombe de GUEZO, AGONGLO), tombes des 41 épouses du roi, les temples *Agassou*...

Le palais du roi Glèlè, moins vaste comprend : le *honnuwa* (auvent d'entrée et d'accès à la 1ère cour), le *djononxo* (case des étrangers), le *kpododji* (première cour), le *logodo*, l'*adjalala*, l'*adandjèxo* (case du courage), le *djêxo* de Glèlè, le bureau de l'administration coloniale, les tombes du roi *Glèlè* et de ses 41 épouses.

Les deux palais abritent depuis 1944, le musée historique d'Abomey qui détient 1400 objets historiques et/ou culturels. Ces objets sont hérités des différents rois qui se sont succédés à la tête du royaume du *Danxomè* de 1600 environ à 1900.

Ces collections d'objets sont constituées d'armes, de bijoux, d'autels portatifs en métal (*assin*), de statues en bois recouvertes de laminés de laiton, de cuivre ou argent, représentant des animaux qui symbolisent les rois, des étoffes appliquées qui relatent les gestes et sentences de ces souverains et leurs emblèmes, des instruments de musique et des objets importés d'Europe, offerts par des voyageurs et représentants de factoreries.

La plupart de ces objets qui ont servi par le passé dans les cérémonies coutumières royales, continuent encore aujourd'hui d'être utilisés par les princes à ces mêmes fins à travers des prêts effectués auprès du Site des Palais Royaux d'Abomey. Ces objets ainsi prêtés sont retournés dans les réserves dès la fin des cérémonies.



Vue aeriennne du secteur muséal

Cette situation particulière implique une collaboration étroite entre les familles royales et le Gestionnaire du site. Ce qui fait du Site des palais royaux d'Abomey, un lieu vivant, car les objets muséaux, les bâtiments et les cours sont toujours fonctionnels. Toutefois, une partie des objets utilisés par les rois du *Danxomè* se trouve encore dans les familles royales. Ils ne sont pas inventoriés et ne bénéficient pas de soins ni de protection formelle.

A ces collections s'ajoutent les bas-reliefs qui décorent les salles de réception (*adjalala*) de *Ghézo* et de *Glèlè* et le *zinkpoxo*. Ils représentent l'une des caractéristiques principales du Musée. Ces bas-reliefs à l'origine, étaient modelés avec de la terre de termitière mélangée à l'huile de palme et colorés avec des teintures végétales ou minérales.

Une cinquantaine d'anciens bas-reliefs restaurés avec le concours du *Getty Conservation Institute (GCI)* de 1993 à 1997 sont exposés aujourd'hui dans le bâtiment de l'ex- administration coloniale au Musée Historique d'Abomey.

Le palais du roi Béhanzin : Dowomé

Le palais *Dowomé* est celui du roi Béhanzin qui a été achevé par ses descendants à la fin des années 1930. Ce palais est donc structuré par quatre cours dont trois seulement sont ouvertes au public. L'ensemble des composantes dont la haute muraille d'une longueur totale proche de 1150 mètres de ce palais et l'*adjalala* qui possède soixante sept bas reliefs a été restauré de 2002 à 2004 grâce aux concours de l'UNESCO et du Gouvernement japonais,

Aujourd'hui, le palais *Dowomé* abrite une exposition intitulée: « La vie et l'œuvre du roi Béhanzin » qui sera améliorée dès que possible par la mise en place d'un centre d'interprétation des événements historiques sur le roi *Gbéhanzin* dans ses rapports avec le monde extérieur.



La Zone Tampon

La zone tampon de protection a une superficie totale de 181ha 40a 88ca. Elle est divisée en trois zones auxquelles s'appliquent des réglementations particulières qui sont très strictes aux abords immédiats du site et se résument à la limitation des hauteurs des bâtiments dans les périmètres les plus éloignés (voir annexe).

Autres sites et lieux rattachés

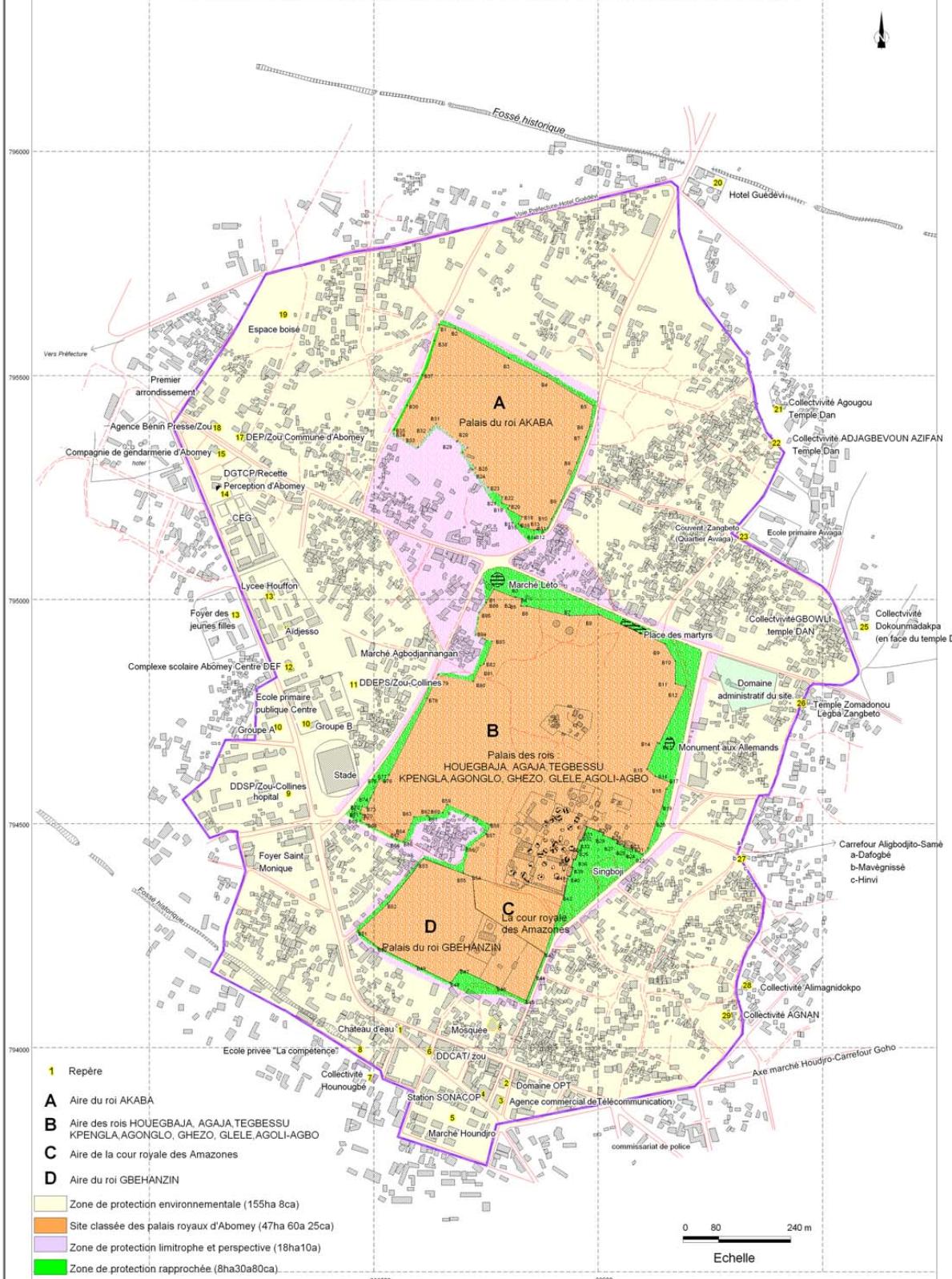
Un fossé d'enceinte (*agbodo*) autrefois large de près de 6 m et profond de 8 m environ ceinturait la vieille ville. Une partie importante de ce vestige est toujours repérable dans les secteurs nord et sud du noyau historique de la vieille ville.

Le site des palais royaux d'Abomey est le noyau autour duquel gravitent de nombreux quartiers fondés par des princes héritiers qui y érigèrent des palais. En dehors des rois *Hwégbadja* et *Akaba*, tous les autres rois qui leur ont succédé avaient construit chacun un palais princier. Il en reste 9.

- Palais de *Dako-Donu* à *Hwawé*
- Palais *Agadja* à *Zassa*
- Palais *Tégbésu* à *Adandokpodji*
- Palais *Kpengla* à *Adandokpodji* et à *Hodja*
- Palais *Agonglo* à *Gbècon Hwégbo*
- Palais *Ghézo* à *Gbècon Hunli*
- Palais *Glèlè* à *Djèbgé*
- Palais *Gbéhanzin* à *Djimè*
- Palais *Agoli Agbo* à *Gbindo*.

Les lieux de culte Vodun sont aussi nombreux : les couvents des divinités *Sakpata*, *Lissa*, *Egungun*, *Linsuhé*, *Hêbioso*. On trouve aussi des lieux sacrés comme *Dovlosa* à *Ahuaga* où se trouvent tous les tombeaux des premiers ministres du royaume, des forêts sacrées (*Dido*, *Gbèzun*, *Guédévi*, *Orozun*,...), des lieux d'hébergement des esclaves.

REPUBLIQUE DU BENIN
SITE CLASSE DES PALAIS ROYAUX D'ABOMEY
ZONE TAMPON DE PROTECTION DU SITE CLASSE DES PALAIS ROYAUX D'ABOMEY



LEVÉ ET DRESSÉ : FÉVRIER 2006
Réalisation : Aimé GONCALVES, Architecte du Patrimoine





Cérémonie d'intronisation de princesses

1.3. Dimension immatérielle

Chaque roi a édifié un palais pour marquer l'unicité de la personne royale comme point central de l'univers, une résultante de forces convergentes où la signification des lieux à savoir les savoirs endogènes, les technologies traditionnelles liées à l'artisanat et à la construction des bas-reliefs, l'ancrage identitaire et l'intronisation des chefs de lignée complètent l'importance du bâti. Ainsi la dimension immatérielle, à la fois sacrée et politique apparaît comme fondamentale pour une bonne compréhension des palais car elle constitue la substance essentielle du site.

La multiplicité des espaces et leur disposition traduit un système de privilèges et de pouvoirs, d'interdits et d'obligations, et des rôles hiérarchisés. L'ensemble de ces règles est encore respecté par les différents acteurs des manifestations culturelles qui s'y déroulent, celles-ci ayant d'ailleurs, en majorité, une vocation commémorative. Ce sont ces diverses interactions qui maintiennent le site vivant à travers une symbolique et une dynamique pérennes.

Lors d'un recensement effectué en 1985 et actualisé en 1995, un travail avec des membres de la famille royale avait permis d'identifier 184 points d'intérêt spécifique, certains à l'état de traces, ou simplement indiqués par la présence de plantes, arbres ou monticules. Quelques recherches complémentaires font qu'aujourd'hui on est certain qu'il existe encore bien plus d'éléments qui sont perçus par la communauté comme un ensemble, un « champ de signes », où le moindre tracé constitue un jalon de l'histoire ou encore, les contours d'un parcours rituel qui illustre la fondation du royaume, ou certaines des péripéties de son évolution.

Si nombre de ces signes sont visibles, certains ne le sont que pour quelques privilégiés car, même s'ils s'articulent à un héritage culturel collectif, leur appartenance est le plus souvent liée à un seul lignage de la famille royale. Leur lecture s'effectue aussi à plusieurs niveaux, en fonction des compétences liées au niveau d'initiation, ainsi que de l'appartenance sociale des

individus. Au-delà de ces composantes bâties, le site est donc un ensemble de points marquants qui rythment la vie collective et régulent les rapports entre individus. Lieu historique et sacré, il focalise une symbolique et une identité toujours très présentes dans le vécu d'aujourd'hui.

Les palais sont à la fois composés de lieux (*honnuwa, adjalala, djèxo,...*) mais aussi de pratiques culturelles et culturelles ayant pour la plupart des lieux ou parcours commémoratifs précis. Il s'agit soit d'expression du culte rendu régulièrement aux ancêtres, soit de cérémonies qui sont faites pour maintenir la communion entre les vivants et les morts. Les temples (*djèxo*), les tombes (*adoxo*) et la cour des *dosseme* en sont les théâtres vivants.

La cérémonie la plus courante est celle de *Agbandido* pour les morts. Elle a lieu tous les quatre jours (jour du marché : *zogbodo*) au niveau des tombes des rois. Chaque lignée s'organise pour qu'une initiée, éventuellement accompagnée de quelques autres initiées, viennent porter des offrandes au roi défunt ou partager un repas avec lui.

Les autres manifestations culturelles et cérémonielles les plus importantes sont :

- . le *jahuhu* qui se déroule chaque année, après les dernières récoltes agricoles ;
- . le *gbébiobio* qui s'organise quand la collectivité désire consulter les ancêtres avant une décision importante ;
- . le *ahan-biba*, pendant lequel des libations et offrandes de boissons sont faites aux rois défunts,
- . le *tédudu* ou fête des prémices d'ignames, organisée chaque année avant que ne soit autorisée la vente d'igname sur le marché ;
- . le *gando-axi*, le plus grand événement qui implique l'ensemble des lignées et peut durer jusqu'à trois mois. Il comprend un ensemble de cérémonies de natures diverses (libations, danses, parcours rituels, processions, ...) qui permettent de commémorer l'histoire du royaume. Il a lieu entre tous les trois à sept ans.



Violence des pluies à Abomey

2. Bilan des actions de conservation depuis 1894

2.1. Impact de l'environnement sur le site

Le site des palais royaux d'Abomey est implanté dans un environnement caractérisé par un climat tropical. Ses différentes composantes (bâtiments, arbres, ...) sont constamment menacées par la nature, surtout par la pluie, les tornades, le vent et les insectes, mais aussi par les activités humaines.

L'eau est le principal ennemi des structures des palais royaux directement ou indirectement en facilitant l'action d'autres agents agressifs. Cette eau provient essentiellement de la pluie très abondante en saison pluvieuse. Les murs de terre sous l'action de l'eau sont sujets à l'érosion avec enlèvement et déplacement de matière entraînant la perte de cohésion et par conséquent la perte de résistance mécanique avec pour effets : ramollissement, basculement de mur, désordre dans les linteaux et les toitures,...

Les vents violents ou les tornades causent des dégâts par leurs actions dynamiques sur les toitures qu'ils finissent par enlever mettant à nu la structure sans aucune autre protection contre la pluie.

Les palais royaux sont bâtis sur des terrains où se sont installées un certain nombre de termitières souterraines. Les termites attaquent les faux plafonds mais aussi les bois de charpente ce qui rend les structures particulièrement vulnérables aux vents forts.

Le site est régulièrement envahi par de hautes herbes qui poussent de façon

anarchique pendant la saison des pluies, autour des bâtiments. Elles retiennent l'humidité qu'elles transfèrent au mur entraînant ainsi une série de risques pour le bâtiment et facilitant les remontées d'humidité qui fragilisent les structures et facilitent le travail des termites.

Le feu reste une menace permanente du fait de la présence des hautes herbes autour de certains bâtiments pendant la saison sèche. Les toits de chaume ayant été remplacés par des toitures en tôle, les bâtiments sont aujourd'hui moins vulnérables.

Il serait également important de souligner qu'en plus des facteurs précédemment cités, d'autres menaces pèsent sur les palais royaux d'Abomey. Il s'agit de l'influence de plus en plus croissante dans l'environnement immédiat du site de l'utilisation des matériaux et de techniques modernes dans la construction avec une perte générale de considération pour la construction traditionnelle et donc des savoirs faire qui leurs sont associés. Il y a enfin les velléités d'empiétement aux abords du site.

Ces deux dernières menaces sont aujourd'hui mieux maîtrisées, mais il reste toutefois à mieux faire appliquer le respect des règles de la zone tampon de façon à stopper le développement urbain anarchique. Des progrès sont aussi souhaitables avec une meilleure gestion des déchets domestiques ou venant des marchés périphériques au site.

2.2. Historique des travaux de conservation: 1894-1985

Les traces écrites de travaux importants effectués sur les palais ont commencé les travaux de reconstruction réalisée sous la direction du roi *Agoli-Agbo*. Ces premiers efforts ont été complétés par ceux du gouverneur Ballot en 1900 pour assumer la réfection des murailles.

Chaudoin sur la base de ses mémoires personnelles, du fait de sa détention en prison dans les palais pendant trois mois sous le règne de *Gbéhanzin*, entreprit en 1911 la restauration des palais de *Ghézo* et *Glélé*).

De 1931 à 1933, le Gouverneur Reste procède à son tour à la restauration des mêmes palais.

En 1944, le palais des roi *Ghézo* et *Glélé* devenus le Musée historique d'Abomey rattaché à l'IFAN connaissent une nouvelle restauration. A partir du 1er Août 1960, date de l'indépendance du Dahomey, (Bénin actuel) le musée devient la propriété de l'Etat depuis lors les interventions sur ces palais ou sur les collections sont réalisées.

En 1964, la mission UNESCO au Dahomey dirigée par Jean Gabus, assisté de Walter Ruegg, architecte, avait deux buts essentiels :

- . faire le relevé du site pour concevoir une maquette ;
- . identifier et choisir un emplacement définitif pour le projet de construction de quatre nouveaux bâtiments destinés au musée.

En 1968, l'UNESCO envoie J. Crozet qui complète les relevés établis par Mr Ruegg, dresse le plan détaillé des vestiges des palais d'*Agaja* et d'*Akaba* et propose une hypothèse de reconstruction du palais d'*Agaja*.

En 1977, bien que consacrée à la conservation et à la restauration des collections du musée de la mission, M. B. Coursier fait état des dégâts causés par une tornade qui avait déplacé toits et portes de soutien de trois bâtiments du musée et

endommagés les bas-reliefs (palais *Ghézo* & *Glélé*).



Bas reliefs, adjalala de Béhanzin

En 1978, M. A. Stevens, architecte, relève et analyse l'état critique des bâtiments et des remparts et propose un plan de restauration des palais *Ghézo* et *Glélé* (musée).

En 1985, M. Robert L. Haas, intervient pour évaluer l'ampleur des dégâts subis par le musée historique d'Abomey au cours de la tornade survenue en mars 1984 (palais de *Ghézo*). Il compléta par le niveau d'authenticité et d'intégrité du site qui motiva son inscription sur la Liste du patrimoine mondial et sur la Liste du patrimoine mondial en péril.

Au cours de cette période, l'UNESCO et les autres organisations nationales ou internationales intervenaient sur le site en condition d'urgence.

2.3. Actions 1985-1997



Tombeau d'Akaba

L'inscription du site des palais royaux d'Abomey sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO en 1985, marquera un véritable tournant dans la philosophie de ces actions. Dès lors l'architecture a cessé d'être le seul volet privilégié ; l'accent est de plus en plus mis aussi sur les actions de conservation des collections, et le renforcement des capacités du personnel.

Tableau récapitulatif 1985-1997

ANNEE	NATURE DES INTERVENTIONS	Financement
1985	Reconstruction d'une partie de muraille du Palais de Glélé	UNESCO
1985	Reconstruction de l' <i>ajalala</i> de Géo	UNESCO / BENIN
1986	Restauration de l' <i>adanjexo</i> de Glélé	BENIN
1986	Embellissement de l' <i>adoxo</i> de Glélé	UNESCO
1988 – 1995	Reconstruction de l' <i>ajalala</i> de Glélé	R.F. Allemagne / BENIN
1990 – 1992	Restauration du <i>zinkpoxo</i>	UNESCO
1992	Reconstruction de la muraille sud du palais de Glélé	UNESCO
1992-1994	Restauration de l'ensemble des murs d'enceinte des palais de Ghézo et de Glélé. Mise en place de coiffes sur l'ensemble des murs d'enceinte des palais de Ghézo et de Glélé. Pose d'enduits sur l'ensemble des murs d'enceinte des palais de Ghézo et de Glélé Restauration du <i>logodo</i> donnant accès à la tombe de Ghézo	Fonds propres du site
1993 – 1996	Travaux de conservation des bas-reliefs extraits de l' <i>ajalala</i> de Glélé en 1988	Getty Conservation Institute
1994	Réfection de la toiture du <i>adanjexo</i> de Glélé	BENIN
1995	Reprise des toitures du <i>logodo</i> et de <i>djexo</i> de Guézo et Nan Zognidi, Restauration du bâtiment de l'administration coloniale	Agence de la Francophonie
1995	Travaux de renforcement de la toiture de <i>Singbodji</i> . Restauration de la toiture du <i>Jexo</i> de Glélé Reprise de la toiture du <i>Boxo</i> de Géo. Restauration partielle de l' <i>Adoxo</i> de Akaba (hors musée)	BENIN ITALIE UNESCO
	Restauration partielle de la conciergerie, du magasin, de l'atelier, des <i>Honnuwa</i> de Agonglo et de Agoli-Agbo	UNESCO
1997	Reconstruction de <i>Fagbassa</i> de Géo	BENIN
	Restauration de la coiffe des murs de clôture du palais de Glélé.	BENIN ITALIE UNESCO-BENIN



Les projets Prema-Bénin / UNESCO

En 1992, le projet Prema-Bénin I a permis de mettre à jour l'inventaire de l'ensemble des collections, de les traiter et d'aménager une réserve garantissant leur bonne conservation et leur sécurité.

Grâce à un financement du gouvernement Italien, entre 1995 et 1997, le projet Prema-Bénin II a permis un premier travail de renouvellement de l'exposition permanente du Musée.

Outre ce renouvellement, un travail préalable de préparation d'un guide d'entretien a été réalisé. Il a permis la mise en place des conditions d'une meilleure conservation des bâtiments avec la réalisation de travaux de prévention et de conservation et la formation des artisans et du personnel du musée. Par ailleurs, une boutique, une buvette et un village artisanal ont été réaménagés.



Projet de conservation des bas-reliefs

De 1993 à 1996 le Musée Historique d'Abomey a aussi bénéficié de l'appui du Getty Conservation Institute, ce qui a permis la conservation de 45 bas-reliefs et la formation de 4 techniciens en restauration, documentation et conservation des bas-reliefs.



La réactualisation du dossier de classement du site

Le Centre du Patrimoine Mondial, a mis en place une mission qui visait à réactualiser le dossier de classement avec la prise en compte de la dimension anthropologique du site en 1995. Cette mission a mis en évidence que l'authenticité du site est en grande partie liée à sa fonction et a proposé la création d'un conseil de gestion de l'ensemble du site incluant des responsables du Ministère en charge de la Culture, les familles royales, la collectivité locale et la société civile.



Conférence internationale "Passé, Présent, Futur des Palais et Sites Royaux d'Abomey"

A la fin des travaux de restauration des bas-reliefs et d'autres composantes du site suivi du renouvellement de l'exposition permanente du Musée, une conférence internationale, organisée du 21 au 25 Septembre 1997 par le Ministère de la Culture et des Communications du Bénin en partenariat avec l'ICCROM, Getty Grant, l'UNESCO et le Centre du Patrimoine Mondial a rassemblé environ quatre vingt (80) spécialistes venant de dix (10) pays. Elle avait pour but de faire le bilan des actions récentes et de proposer des solutions pour sa sauvegarde et mise en valeur, formant ainsi une base sur laquelle s'est appuyée la rédaction du premier plan de conservation établi pour le site.



2.4. Actions 1998-2006



Travail de désouchage

La poursuite des activités du projet PREMA dans le cadre de sa troisième phase mis en œuvre dans les années 1998 et 1999, a permis de réaliser des travaux de restauration qui ont été menés sur certaines composantes des palais de *Ghézo* et de *Glélé*, dans le but de finaliser le renouvellement complet de l'exposition permanente, y compris un agrandissement du parcours de visite.

Au cours de l'année 2000, les activités de coopération entre le Musée et le SAMP (*Swedish African Museum Program*) ont permis d'organiser un séminaire de formation-atelier au cours duquel la tombe du roi *Agonglo* et celle des 41 épouses du roi *Ghézo* ont été restaurées.

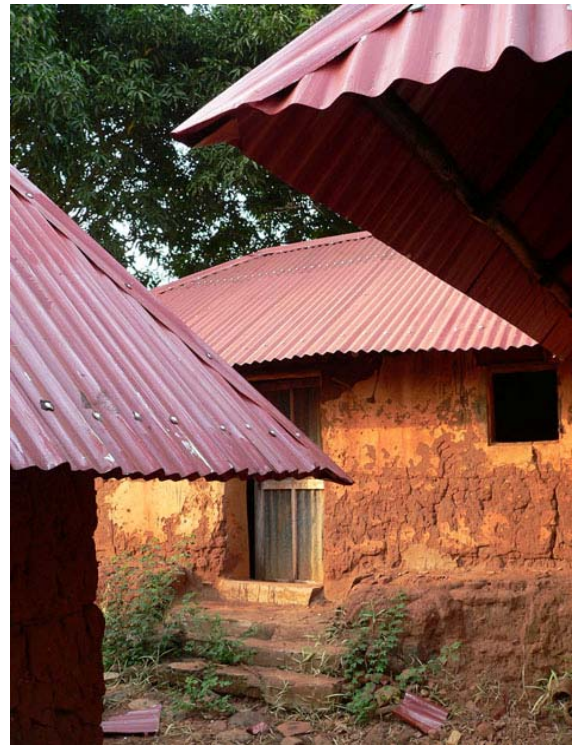
Les activités de restauration ont été poursuivies dans le même secteur en 2001 notamment sur les tombes de *Ghézo* et des 41 épouses d'*Agonglo* avec l'appui financier des USA.

Toujours en 2001, dans le cadre de la mise en valeur progressive du site classé, l'opportunité a été offerte au gouvernement béninois d'envisager la restauration du palais du roi *Gbéhanzin* au cours des années 2002 et 2004. Cette décision fut justifiée par le fait que l'état de dégradation du palais et la menace de disparition de certaines de ses composantes originelles risquaient de porter atteinte à son intégrité. Les objectifs visés à travers cette intervention étaient de :

- sauvegarder et valoriser l'originalité du palais dont l'histoire est fortement rattachée à la personnalité du roi *Gbéhanzin* ;

- susciter la prise de conscience du public à l'échelle locale, interrégionale, continentale et internationale sur un héritage mondial caractérisé par les relations entre le *Danxomè*, l'Europe et les Amériques ;
- mettre en valeur le palais à travers ses composantes ;
- étendre progressivement la visite du site en évitant de se limiter à la visite du musée constitué des deux palais des rois *Ghézo* et *Glélé*. Cette démarche permettra d'accroître les recettes du site et contribuera au développement économique et social d'un cadre respectueux du patrimoine de la ville d'Abomey.

L'état de délabrement assez prononcé de la concession *Dossemè* a suscité au cours de la même période la restauration des murs de clôture et de quelques toitures.



Concession "dossémé"

En 2006, dans le cadre des recommandations du Comité du Patrimoine Mondial destinées à remédier aux menaces persistant sur le site, et suite aux conclusions de la mission de l'UNESCO à laquelle s'était jointe une délégation du *Getty Conservation Institute*, une série de travaux préventifs fut lancée, visant à

stabiliser l'état de conservation du reste de l'ensemble des vestiges du site (voir liste ci-dessous). Ces travaux ont été entièrement réalisés sur fonds propre du site, avec un appui du Programme d'Investissement Public du Budget National 2006.

La même année, le programme Africa 2009 prit pour sujet d'étude, dans le cadre de son 8^{ème} cours régional, deux sites d'Abomey : le *agbodo* et l'ensemble que forme la place Singbodji et la cour des amazonnes. Deux esquisses de plans de gestion ont été produites pour chacun de ces deux sites,

leur conception ayant impliqué une grande majorité des acteurs ayant par la suite été chargé de la rédaction du présent document en tant que personne ressource ou assistant. La réflexion menée dans le cadre de ce travail pratique n'a pas manqué de contribuer à la réflexion sur l'état actuel et le possible devenir du site.

Enfin, à la fin de l'année 2006, un énorme travail de débroussaillage complet du site a été engagé.



Participants au 8^{ème} cours Africa 2009, présentant les résultats de leurs plans de gestion i

Tableau récapitulatif 1998-2006

ANNEE	NATURE DES INTERVENTIONS	Financement
1998	Travaux d'entretien de l'ensemble des cours de <i>Ghézo</i> et de <i>Glèlè</i>	Budget du musée
1999	Restauration de la tombe du roi <i>Glèlè</i>	Italie, Unesco
	Travaux d'entretien : drainage, réfection d'enduits, mise en situation de risque minimum...	Fonds propres du site
2000	Restauration de la tombe du roi <i>Agonglo</i>	Bénin, SAMP
	Restauration de la tombe des 41 épouses du roi <i>Guézo</i>	Bénin, SAMP
	Travaux d'entretien et mise en situation de risque minimum...	Fonds propres du site
2001	Restauration de la toiture de la tombe du roi <i>Guézo</i>	Bénin, USA
	Restauration de la tombe des 41 épouses du roi <i>Agonglo</i>	
2002	Restauration du Palais du roi <i>Gbehanzin</i> : murailles, murets, <i>Honnuwa</i> , <i>Tassinonxo</i> , <i>Logodoxo</i> , <i>Adjalala</i> , <i>Djèxo</i> , <i>Adoxo</i> assainissement des cours du palais	Bénin, Unesco, Japon
2003	Restauration de la clôture de <i>Dossèmè</i>	Budget du musée
	Travaux d'entretien et de mise en situation de risque minimum...	
2003	Restauration de la case incarnant le roi <i>Agadja</i> à <i>Dossèmè</i>	Fonds propres du site
	Réfection de la toiture de la case de la reine incarnant le roi <i>Gbehanzin</i>	
	Travaux d'entretien : drainage, enduits, risque minimum...	
2004	Restauration du <i>Honnuwa</i> de <i>Agoli Agbo</i>	Budget national et Fonds propres du site
	Restauration de 180 mètres linéaires de mur du palais <i>Agoli Agbo</i>	
	Restauration de l'atelier de menuiserie au sein du palais du roi <i>Glèlè</i>	
	Réfection de la toiture <i>Adoxodokpo</i> à <i>Dossèmè</i>	
	Réfection de la toiture de la tombe du roi <i>Akaba</i>	
2005	Travaux d'entretien : enduits, mise en situation de risque minimum...	Budget national et Fonds propres du site
	Restauration du <i>Honnuwa</i> de <i>Houégbadja</i>	
	Restauration du <i>Logodo</i> sis en face de la tombe du roi <i>Guézo</i>	
2006	-Evaluation du 1 ^{er} plan de conservation des palais royaux d'Abomey	UNESCO
	-création de la zone tampon par Arrêté du Maire d'Abomey	
	- réalisation lever topographique du site	
2006- - Janvier 2007	Restauration de charpente toiture de : <ul style="list-style-type: none"> . <i>Djexo</i> et <i>Adojo</i> de <i>Agoli Agbo</i> . <i>Honnuwa</i> d'accès à la tombe de <i>Ghézo</i> et de <i>Akaba</i> . <i>Adoxo</i> de <i>Kpengla</i> et <i>d'Agadja</i> . Six bâtiments de <i>dadasi</i>, cour <i>dossèmè</i> Drainage autour du pan de muraille de la case à étage de <i>Akaba</i> Consolidation de la portion de muraille de <i>Tegbessou</i> Installation d'un bande de 3 mètres de protection autour de l'ensemble des vestiges en dehors de l'aire muséale et <i>Dowomé</i> Installation d'allées permettant de circuler au centre du site Travaux d'entretien et de mise en situation de risque minimum... Campagne de nettoyage général de l'ensemble des 47 hectares	Fonds propres du site Fond national de developement des musées
2006 - Janvier 2007	Reconstruction partielle de l' <i>Ajalala</i> de <i>Hwegbaja</i> Réfection de la charpente toiture de <i>Adoxo</i> de <i>Hwegbaja</i> Restauration complète du temple face <i>Ajalala</i> de <i>Hwegbaja</i> Enduits et banquettes sur <i>adoxo</i> de <i>Hwegbaja</i> et <i>Agaja</i> Restauration des charpentes et toitures de 6 cases des <i>dadasi</i> Travaux de maçonnerie sur l' <i>Adoxo</i> de <i>Kpengla</i> Restauration de la case de la gardienne de <i>Kpengla</i> Restauration du <i>Logodo</i> d' <i>Agoli Agbo</i>	Bénin (PIP)



Tombeau du roi Glélé

3. Situation actuelle du site

La situation actuelle du Site des palais royaux d'Abomey s'apprécie à travers le mode d'administration et de sa gestion actuelle, les usages et les fréquentations qu'il connaît, le bilan de son premier plan de conservation ainsi que l'état actuel de sa conservation.

3.1. Administration et gestion actuelles du site

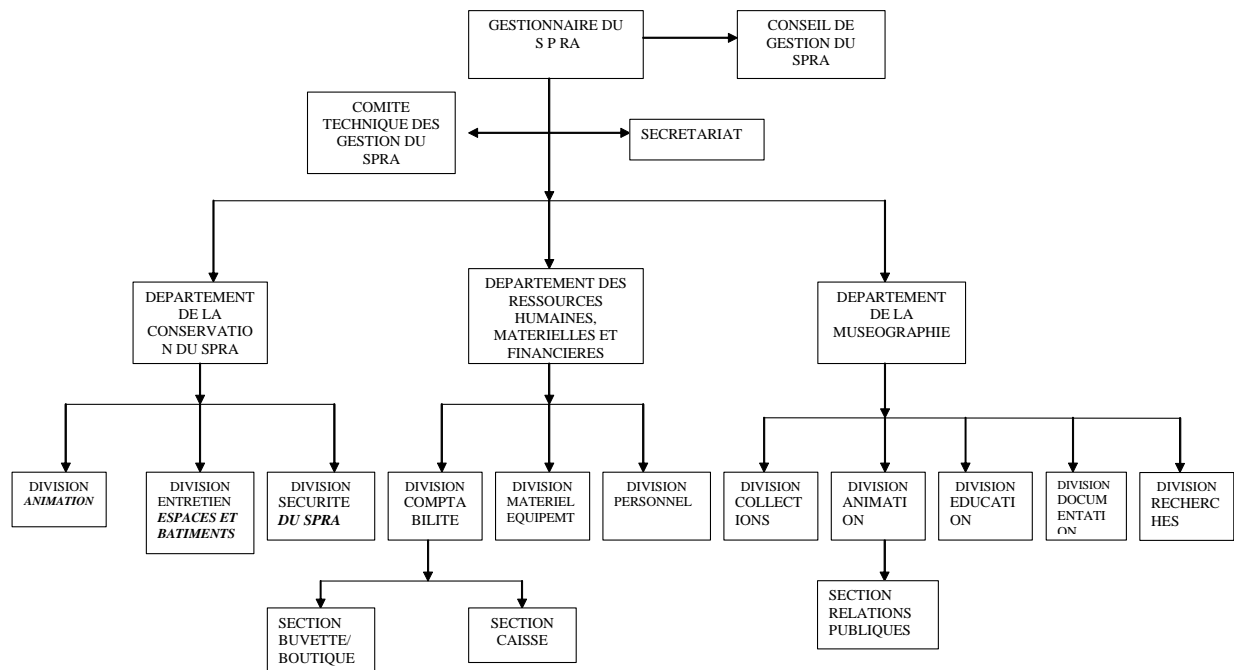
Le Site des Palais Royaux d'Abomey est doté d'une personnalité morale et fonctionne à l'image d'une structure déconcentrée de l'Etat et se trouve sous la tutelle de la Direction du Patrimoine Culturel. Il dispose d'un Conseil de Gestion qui prend des décisions et recommandations sur toutes les activités devant être réalisées sur le site.

Dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations du Centre du Patrimoine Mondial en vue de sortir le site de la Liste du Patrimoine Mondial en péril, de nouvelles nominations ont eu lieu à la tête de cette institution culturelle par l'Arrêté N° 222/MCAT/DC/SG/DA/SA du 08 septembre 2005.

Le Site des Palais Royaux d'Abomey a donc à sa tête un Gestionnaire/Conservateur de site qui gère et coordonne les activités site développées par le Département de la conservation du site et le Département de la Muséographie.

Ces activités sur le site sont réalisées sous la responsabilité directe d'un Comité Technique de Gestion qui est une structure opérationnelle interne du site créé par arrêté ministériel et présidée par le Gestionnaire du site.

L'organigramme de cette institution patrimoniale se présente comme suit :



Le personnel du Site des Palais Royaux d'Abomey comprend actuellement un administrateur culturel, un historien archéologue, un comptable, un caissier, quatre guides contractuels locaux, quatre agents d'entretien, seize personnes ressources assurant diverses prestations de sécurité, d'entretien et autres.

Les activités développées sur le site portent sur :

*** activités de conservation du site :**

- deux catégories d'inspections du site : inspections pour déterminer les accès des termites organisées chaque matin afin d'engager les traitements contre termites appropriés, les inspections générales de l'ensemble des 47 ha pour enregistrer l'état de l'intégrité du site ;
- les entretiens réguliers par balayage (lundi, mercredi et vendredi), sarclage, débroussaillage et nettoyage (mardi et jeudi) ;
- les campagnes de bouchage des lacunes et fissures, de stabilisation des structures en terre, de drainage ;

- les travaux de restauration visant à mettre hors danger les vestiges qui sont en état critique de conservation ;

***activités d'animation du site**

- deux sortes de visites pour les visiteurs : visite du musée de site (palais de *Ghézo* et de *Glèlè*) et *Dowome* sur la vie et l'œuvre du roi Gbéhanzin;
- les activités éducatives en direction du monde scolaire ;
- les recherches ;
- et divers services offerts au public selon la demande et les centres d'intérêt : animations, arts vivants, expositions, danses royales et cérémonielles



Touristes sur la place Singbodji

3.2. Usages et fréquentation touristique

Le site des Palais Royaux d'Abomey est utilisé à des fins multiples et est fréquenté par un large public allant du simple visiteur à l'officiant religieux.

Il dispose d'un circuit muséal qui est composé des palais des rois *Ghézo* et *Glélé* et le Centre d'interprétation Historique Dowome du palais de Gbèhanzin.

La fréquentation touristique de ces dernières années connaît une hausse depuis 1998 pour se stabiliser entre 21 000 et 23 000 visiteurs conformément au tableau ci-après :

ANNEE	NATIONAUX				AUTRES NATIONALITES				TOTAL
	Adultes	Chercheurs	Scolaires	Enfants	Adultes	Chercheurs	Scolaires	enfants	
2002	3993	1962	8945	11	4865	701	121	593	21191
2003	3802	1923	9532	3	5326	183	152	452	21273
2004	3792	1864	9922	5	5683	103	159	476	22004
2005	3857	1921	9643	6	5918	120	162	783	22310
2006	4101	2038	10130	0	6234	98	176	502	23279

Tableau n°1 : Statistiques de fréquentations du site des palais royaux d'Abomey

Mais en dehors de ces circuits de visite classiques, le site des palais royaux d'Abomey présente plusieurs autres usages qui fondent surtout son originalité. Il s'agit des cultes qui sont rendus régulièrement aux ancêtres et des cérémonies qui sont faites pour maintenir la communion entre les vivants et les morts. Les temples (*djêxo*), les tombes (*adoxo*), le couvent (*Dossémé*), le palais de *Glélé* restent les aires du site où ces manifestations ont lieu.

Ainsi, le *agbandido* a lieu tous les quatre (04) jours sur les tombes des rois et consiste à offrir au roi défunt ou à partager avec lui un repas.

D'autres manifestations culturelles et cérémonielles plus importantes sont le *jahuhu* (qui se déroule de nos jours après les dernières récoltes agricoles de chaque année), le *gbébiobio* (demande d'autorisation aux ancêtres avant tout événement important), le *ahanbiba* (libation, offrande de boisson), le *tédudu* (fête de prémices d'ignames) et surtout le *gandoaxi* qui est la plus grande cérémonie commémorative. Les intronisations des dignitaires et des titulaires de siège sont aussi des marques de témoignage de perpétuation des traditions que l'on retrouve sur le site et principalement à la cour intérieure du roi *Glélé* et à *Houehondji* (devanture dudit palais).

Le site des palais royaux d'Abomey présente aussi de façon informelle des aires de jeux dont le football, la pétanque et sert à certains endroits de lieu de pique-nique. Ses abords immédiats font l'objet de commerce surtout informel et de terrasse de buvette.

Il est également le lieu d'événements politiques (recensement, vote) et de manifestations publiques et festives (fête internationale de la culture du *Danxomé* dans la cour des amazones).

Les usages du site des palais royaux d'Abomey sont donc multiples et couvrent toute l'année.

Le site des palais royaux d'Abomey accueille de nombreux chercheurs ce qui fait qu'un centre de documentation a été créé. Il couvre une gamme de disciplines : l'histoire, la géographie, l'archéologie, la muséographie, l'architecture. Mais, une réorganisation et un renforcement de ce centre s'imposent de façon à augmenter sa capacité d'accueil et de service en vue de le rendre plus efficace et accessible. La présence permanente d'un documentaliste serait nécessaire et la création d'un fonds réservé aux travaux de restauration, de réhabilitation et de reconstruction menés sur le site ainsi que la création et la mise à jour permanente d'un registre d'inventaire du centre et d'une documentation numérique et audiovisuelle sont souhaitables.

3.3. Bilan du premier plan de conservation

Malgré de réels progrès, très visibles sur le site, force est de constater l'existence des déséquilibres importants dans la mise en oeuvre du plan conservation 1998-2003. Certaines priorités ont été omises. Par ailleurs, la responsabilité de cette mise en oeuvre effective n'a pas été suffisamment clarifiée. L'absence d'une évaluation intermédiaire n'a pas permis des réajustements. L'utilité du plan de gestion de 1998 est certaine. Nombre d'actions et orientations restent d'actualité et devront être reconduites. Certaines ont d'ailleurs été réalisées suite aux révélations des premiers résultats de l'évaluation. La mise à jour du plan a donc été adoptée en prenant en compte les points suivants de l'évaluation :

Cadre juridique

Un Arrêté municipal a été pris, définissant et réglementant la zone tampon. Ce texte doit être vulgarisé et effectivement mis en application.

Un relevé complet des contours du site a été réalisé pour obtenir un titre foncier.

En terme de gestion

On constate :

- . la création et la mise en fonctionnement du Conseil de gestion par Arrêté Ministériel ;
- . la soumission régulière de budgets prévisionnels et de bilans détaillés ;
- . l'affectation d'un comptable et d'un meilleur contrôle du bureau des entrées ;
- . le suivi de l'état de conservation et l'entretien régulier avec des protocoles mis en place (récemment) ;
- . la mise en place d'un Comité Technique de Gestion au sein du site par Arrêté Ministériel.

Le Conseil de gestion se réunit quatre fois par an. Toutefois cette fréquence n'a pu être respectée ces dernières années.

En terme de partenariats

Des avancées ont été faites sur l'établissement et l'implication d'autres partenaires. De nombreux investissements (nationaux et internationaux) ont pu être faits sur le site.

En terme de travaux réalisés

De nombreux travaux ont été réalisés et prouvent une réelle capacité d'intervention. Mais cela n'a concerné qu'une partie limitée du site. Après une première évaluation faite début 2006, des mesures ont pu être prises pour la préservation d'une sélection de structures qui restaient menacées.

On se doit de noter le travail réalisé dans la cour de *dossemè* qui permet une amélioration des conditions de vie de ses habitantes dont la présence est très importante pour la vie culturelle du site.

Il est enfin constaté que les travaux dépassent souvent la simple protection de ce qui a subsisté grâce aux efforts réalisés dans l'esprit de la tradition. Cela pose plusieurs types de problèmes :

a. Authenticité.

Une meilleure harmonisation des options de conservation est à rechercher pour que les solutions différentes juxtaposées n'engendrent pas une confusion du message et surtout pour que les traces ou éléments plus spécifiquement porteurs de valeurs ne soient pas effacés.

b. Aspects économiques

On constate un accroissement des recettes des entrées dû à une meilleure fréquentation, mais aussi à la réorganisation du bureau des entrées. La taxe instaurée par la Mairie mériterait d'être encadrée par un texte juridique précis.

Il est à noter que les espaces nouvellement ouverts au public entraînent un surplus important de charges (gardiennage / nettoyage) alors que l'augmentation des recettes reste très limitée.

Inversement, un rattrapage de la contribution des artisans pour la location des boutiques est en cours. Toutefois, les nouveaux apports de la boutique et de la buvette du Site des Palais Royaux d'Abomey sont encore insuffisants pour accroître les revenus du site.

DESIGNATION	/COUTS/ANNEE				
	2002	2003	2004	2005	2006
INVESTISSEMENTS	6 950 780	7 231 860	8 566 350	7 791 905	11 506 950
CHARGES	17 360 950	18 256 750	18 256 750	22 088 518	24 116 800
AUTOFINANCEMENT	15 981 120	13 247 880	15 684 165	14 024 670	16 125 210

Tableau n°2 : Situation d'autofinancement du Site des Palais Royaux d'Abomey .

Le Ste des palais Royaux d'Abomey n'a pas réussi à générer des ressources suffisantes pour son autofinancement

c. Image du site et sécurité

Le projet de révélation des murailles (angles les plus significatifs et visibles) et des honnuwa, est resté à l'état d'étude. Le non traitement des espaces « vides » pose des problèmes aigus de sécurité (vol, incendie).

d. Problèmes techniques

Si de nombreux aspects sont bien maîtrisés, un certain nombre d'insuffisances subsistent. Certaines restaurations méritent d'être améliorées (l'exemple de l'adjalala de Guézo). Une attention particulière doit être portée à la question des connaissances et savoir-faire traditionnels à revaloriser.

Documentation des travaux

La documentation des travaux n'est toujours pas systématique, alors que cela doit permettre une disponibilité de l'information et de mieux planifier les futurs besoins en entretien.

Recherche

L'inventaire et la documentation des espaces et rites associés doivent être complétés. Beaucoup de travaux de recherche faits sur le site et plus largement à Abomey n'ont pas encore été répertoriés.

Visites du site

De meilleurs services ont été établis pour les visiteurs. Le musée est beaucoup plus propre et bien entretenu. La nouvelle exposition mise en place à *Dowomé* sur « la vie et l'œuvre du roi Gbéhanzin » apporte un plus au site. Pour de futurs projets, il serait important d'apporter de nouvelles idées, sortant de la simple interprétation historique pour qu'il y ait une réelle variété de produits proposés aux visiteurs. D'autres facettes de la culture aboméenne telle les chants, danses, architecture, arts et artisanat, doivent être explorées pour cela.

Personnel et moyens

Le site bénéficie de locaux et d'un certain nombre d'équipements. Toutefois, on note des faiblesses dans les équipements, notamment en matériels roulants, les gros travaux de débroussaillage et le transport. Un meilleur accès à Internet est à prévoir.

Dans son ensemble, l'équipe du Site des Palais Royaux d'Abomey est passée de 17 à 7 employés permanents et de 6 à 5 employés contractuels. De fait, il est beaucoup fait appel à des employés temporaires. Par contre le site a pu bénéficier de subventions au niveau national dans le cadre du PIP, Programme d'Investissement Public du Budget National. Le personnel cadre a pu bénéficier de formations organisées par le programme Africa 2009. La formation des guides est assurée in-situ. De même, des artisans sont formés lors de la réalisation des travaux de restauration ou d'entretien.

Le point de ce personnel se présente comme suit :

QUALIFICATIONS	NOMBRE	FONCTIONS
Administrateur d'Actions culturelles	1	Gestionnaire/Conservateur de site
Historien-Archéologue	1	Responsable à la Muséographie
Assistant des services financiers	1	Comptable
Aide comptable	1	caissier
Assistant des services administratifs	1	Secrétaire
Préposé des services Administratifs	7	Guide-animateur
Personnes-ressources	4	Guide-animateur
Personnes-ressources	6	Sécurité de nuit
Personnes-ressources	23	Entretien du site
Autres personnes-ressources	15	Maçons, maçon-gôalier, jardinier, peintre, électricien, menuisier pour Travaux de restauration

Tableau n°3 : situation du personnel du Site des Palais Royaux d'Abomey



Adjalala de Glélé

3.4. Etat de conservation actuel du site

Les efforts déployés depuis plusieurs dizaines d'années, à la fois au niveau national et international, ont permis une amélioration très importante de l'état général de conservation du site. La zone muséale, qui représente aujourd'hui plus de 30% de la surface du site, est dans un bon état de conservation. Par ailleurs, la grande majorité des structures ou éléments restants de l'ensemble du site qui étaient en danger ont fait l'objet de travaux et/ou de mesures de protection qui ont permis une stabilisation des processus de dégradation.

La situation demande toutefois encore de la vigilance et les efforts d'inspection et d'entretien réguliers qui ont été mis en place doivent être soutenus, pérennisés et autant que possible renforcés.

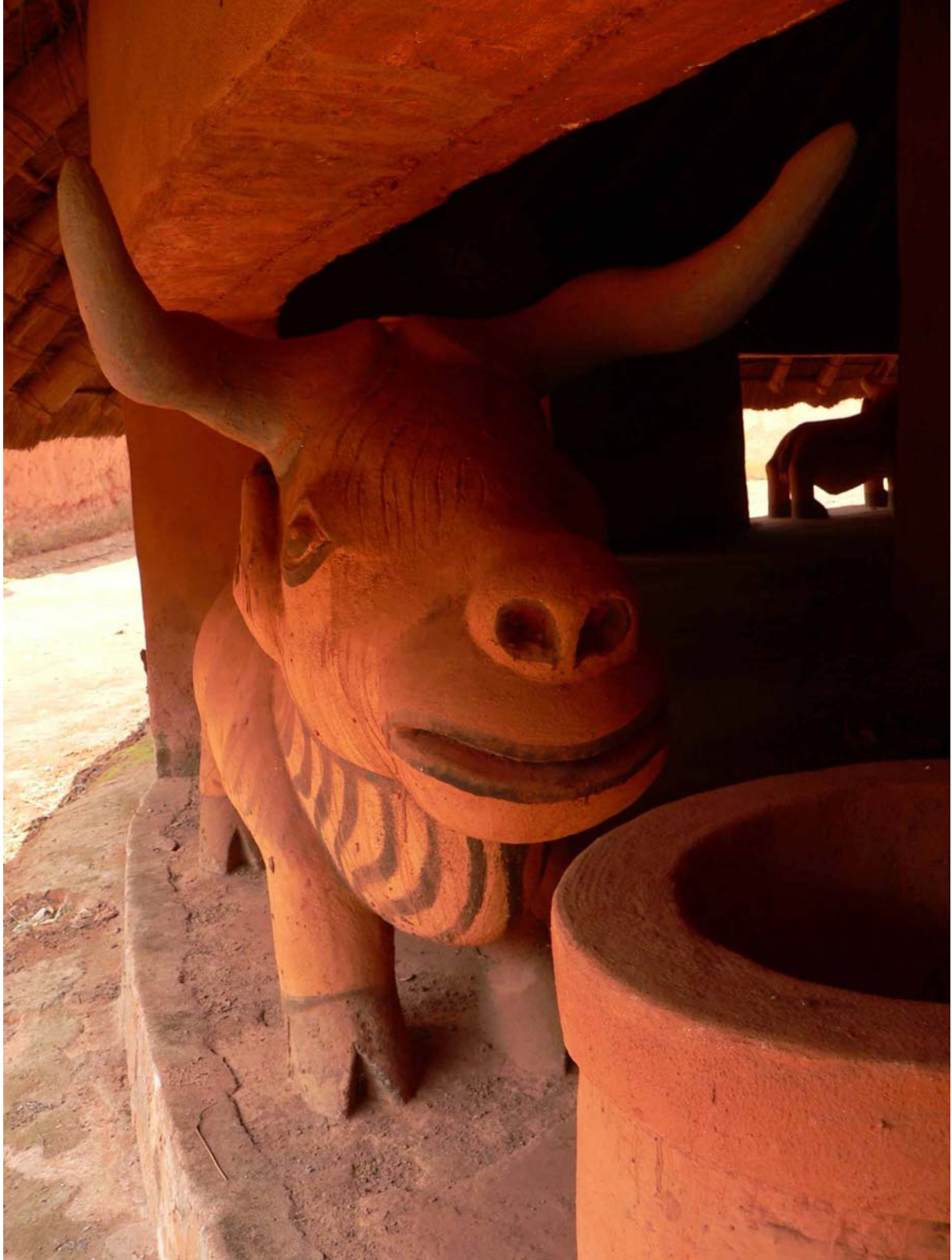
Du fait de la remise en état ou de la stabilisation de certaines structures, de

nombreux espaces ont été re-sacralisés. Ils sont à nouveau le théâtre de cérémonies organisées par les familles royales en fonction du calendrier traditionnel. Ceci a permis de retrouver une grande partie de la dimension immatérielle du site, qui en est une valeur extrêmement importante.

De gros efforts de nettoyage ont aussi été faits, ce qui a amélioré fortement le sentiment de sécurité et donne une bien meilleure lisibilité de l'ensemble du site, que ce soit de son centre ou depuis nombre de lieux de sa périphérie. Malgré ce nouvel état général, nombre d'éléments ne demeurent qu'à l'état de traces et il reste encore difficile pour le visiteur de comprendre toute la complexité et les valeurs que portent les palais royaux. Toutefois, la meilleure visibilité des sites voisins et du parcours pour y accéder suscite l'envie de les découvrir de façon plus approfondie.



Baobab sacré du palais du roi Béhanzin



Tombe du roi Guézo

4. Synthèse

4.1. Déclaration de valeur

Les Palais Royaux d'Abomey sont le témoin matériel essentiel du Royaume du *Danxomé* qui se développa dans la région à partir du milieu du 17^{ème} siècle selon le précepte énoncé par son fondateur, *Hwegbaja*, « que le royaume soit toujours plus grand ». Douze rois s'y succédèrent, et ce jusqu'en l'an 1900.

Les hautes structures fortifiées des palais, et le fossé d'enceinte, le *agbodo*, illustrent l'ingéniosité développée par le pouvoir royal. La multiplicité des palais, y compris d'autres, dits privés, situés à l'extérieur de l'enceinte principale, ainsi que la probable existence de résidences leurres, étaient autant de moyens de protéger le roi et ses sujets de possibles attaques des royaumes voisins, voire de rivalités internes.

La disposition des palais les uns par rapport aux autres illustre bien la volonté initiale du fondateur du royaume : que le Danxomé soit toujours plus grand. Partant du centre de *agbodo* où fut édifié le sien, chaque nouveau palais a été implanté à côté de celui de son prédécesseur, en correspondance avec la localisation des nouveaux territoires conquis. Cette contiguïté du nouveau palais avec les précédents illustre aussi bien un autre concept fondamental du roi *Hwegbadja*, celui de la continuité du royaume.

Les palais sont organisés sous forme d'une succession de cours très hiérarchisées, l'accès de l'une à l'autre étant assuré par des portails bâtis à cheval sur les murs d'enceinte principaux. Cette disposition se retrouve aussi pour les bâtiments principaux (*Adjalala*). Ceux-ci ont toujours deux travées, localisées chacune dans une cour différente et permettaient un contrôle très strict des accès, pour régler la vie quotidienne et les échanges avec l'extérieur.

A partir du règne du roi *Agadja*, l'utilisation de bas reliefs polychromes, en ronde-bosse, vint se substituer aux fresques murales et tentures pour illustrer la puissance du royaume et les hauts faits des rois. Ce mode d'expression s'est généralisé et est devenu

une des caractéristiques principales de l'architecture des palais.

Ces palais gardent un sens symbolique et continuent de régir les rapports sociaux des différents lignages royaux. Tous les 3 ans, la grande cérémonie commémorative rassemblant toutes les lignées (*gandoahi*) est organisée. Elle est l'occasion pour les membres de chaque lignée de se réunir pour mettre en œuvre des travaux de réfection des éléments principaux des palais (*honnuwa*, *adjalala*, *adoxo*, *djexo*), avec parfois des velléités de les « embellir ».

Les palais ne sont plus habités aujourd'hui. Seule une de ses cours reste en activité, celle de *dossémé*, où résident les *dadasí*, femmes qui incarnent symboliquement les rois, qui participent aux cérémonies commémoratives.

Le site possède nombre de points sacrés et lieux de cultes, plus ou moins visibles. Si certains sont marqués par des arbres ou des autels, d'autres sont simplement des lieux ou buttes de terre quasiment imperceptibles. Un des lieux les plus importants est la place *Singbodji / Houéhondji*. C'est la dernière place à avoir effectivement été utilisée pour les rencontres entre le roi et son peuple. Elle reste, avec les palais adjacents, le lieu où l'on célèbre les deux grandes cérémonies annuelles liées aux rites agraires. Le palais de *Glélé* garde une importance toute particulière car il abrite toutes les intronisations des rois, princes, princesses et dignitaires.

Aujourd'hui une partie des palais érigée en musée illustre l'histoire du Royaume et sa symbolique à travers une volonté d'indépendance, de résistance et de lutte contre l'occupation coloniale. Ils attirent de nombreux visiteurs, ce qui fait que, outre ses valeurs historiques, spirituelles et culturelles, les palais sont aussi devenus un enjeu important pour la ville d'Abomey. Leur positionnement en plein centre de la ville fait que le site a un impact culturel et socio-économique extrêmement important sur les activités de la ville.

4.2. Statut et rôle du site

Statut traditionnel

Vestige d'un passé glorieux, le site classé des Palais Royaux d'Abomey demeure le témoin vivant de la puissance du Royaume de Danxome, et d'une civilisation dont la communauté internationale s'accorde à reconnaître la valeur symbolique autant pour la culture béninoise que pour le patrimoine mondial.

Les Palais Royaux d'Abomey sont une propriété de droit public à usage traditionnel collectif privé. Légués aux princes des familles royales, ces palais comportent des sites et des espaces qui véhiculent de "micro-histoires" et suscitent le respect d'une grande partie de la population pour leur caractère sacré.

Les Familles Royales représentées depuis 1932 par le Conseil d'Administration des Familles Royales d'Abomey (CAFRA) sont les détentrices traditionnelles de ces lieux, sites et espaces de pouvoirs royaux. Elles y entretiennent une vie constante par des rituels, des cérémonies. Elles sont les premières conservatrices de ce patrimoine et jouent un rôle important en ce qui concerne la vision et la philosophie de conservation et de sauvegarde du site classé.

Ainsi, les cycles des cérémonies dont la fréquence varie de quatre (4) jours à plusieurs mois renforcent l'intérêt attaché à leur conservation.

De ce fait, certains bâtiments et leurs abords sont parfaitement entretenus et protégés alors que d'autres paraissent

abandonnés et se dégradent. Car les réparations nécessaires et les reconstructions éventuelles sont plus dictées par les contraintes du calendrier rituel que par le constat d'un risque de dégâts importants.

Cependant, depuis la conquête coloniale jusqu'à l'inscription des Palais Royaux d'Abomey sur la liste du patrimoine mondial en 1985, les Familles Royales ont toujours fourni de gros efforts, et ce, malgré leurs faibles moyens. Elles attachent une grande importance à la conservation et à l'utilisation (droit d'usage) des lieux du site classé.

Conscientes surtout que la conservation culturelle implique aussi la sauvegarde du patrimoine intangible, les Familles Royales encouragent la conservation et la revalorisation des danses royales, la musique cérémonielle et les rituels. Elles ont créé un conservatoire des danses cérémonielles et royales qui initie des jeunes (8 à 15 ans) aux danses traditionnelles.

Ainsi, le site se prête encore régulièrement aux cérémonies coutumières telles que *Gandohaxi*, *Houetanou*, *Djahouhou* et les rites de couronnement ou intronisations des ministres des rois et des princes.

Par conséquent, les palais royaux d'Abomey restent un enjeu très important pour les pouvoirs traditionnels, ce qui leur octroie un statut fortement reconnu par les communautés locales.

Statut actuel

Le site a connu plusieurs sortes de statuts. Il fut placé sous l'autorité de la famille royale avec le concours de l'administration française. En effet, après la prise d'Abomey en novembre 1892, les Français s'installèrent dans le palais de Glèlè. Intrônisé en 1894, le roi Agoli-Agbo signa un traité de protectorat avec ces derniers et exerça le pouvoir traditionnel jusqu'à sa destitution et son exil en 1900 au Gabon. Puis l'autorité administrative française confia officiellement les palais à l'Institut Français d'Afrique Noire (IFAN) en 1943.

Mais dans le souci de récupérer certaines oeuvres, de les conserver et de les protéger, l'administration française, a transposé en Afrique Occidentale Française certains textes adoptés en France qui n'étaient pas appliqués automatiquement dans les colonies. Il en est ainsi du décret du 25 Août 1937 relatif à la protection des Monuments Naturels et des Sites à caractère historique, scientifique, légendaire des colonies, pays de protectorat et territoires sous mandat relevant du Ministère des Colonies. La portée de ce texte était limitée. Il ne concernait que les Monuments et sites sans les objets (patrimoine mobilier). Il a fallu attendre le 25 Janvier 1944 pour qu'un autre texte de la métropole soit étendue à l'Afrique Occidentale Française. Ces deux textes coloniaux étaient restés en vigueur jusqu'au 1er Juin 1968 où fut pris par le Président de la République l'ordonnance n°35/PR/MENJS.

Au fil des ans, le site a connu plusieurs tutelles :

- de 1960 à 1975 celle de l'Institut de Recherches Appliquées au Dahomey ;
- de 1975 à 1982 celle du Ministère de l'Alphabétisation et de la Culture Populaire ;
- de 1983 à 2007 celles du Ministère de la Culture, de la Jeunesse et des Sports, du Ministère de la Culture et des Communications, du Ministère de la Culture et des Communications-Porte-Parole du Gouvernement, du Ministère de la Culture, de l'Artisanat et du Tourisme, du Ministère de la Culture, de la Jeunesse et des Sports et du Ministère de la Culture, de la Jeunesse, des Sports et Loisirs.

Devenue aujourd'hui obsolète, cette ordonnance a été réactualisée et un projet de loi est soumis à l'approbation de l'Assemblée Nationale.

Il a été créé aussi une Commission Nationale des Monuments et Sites par le décret n° 92-321 du 26 Novembre 1992 portant institution en République du Bénin d'une Commission Nationale des Monuments.

En 2005 , une zone tampon et un règlement spécifique à ces diverses zones ont été établis au travers d'un effort de collaboration très important réalisé par le Gestionnaire du site, la Direction du Patrimoine Culturel et la Mairie d'Abomey (voir détails et document complet en annexe).

Inscription sur la liste du Patrimoine Mondial

Suite à la présentation d'un dossier par la Direction des Musées, des Monuments et Sites du Bénin, et après examen par l'ICOMOS, le Site des palais royaux d'Abomey ont été inscrits sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO en 1985.

La protection, la conservation, la mise en valeur et la transmission aux générations futures restent autant de responsabilités locale et nationale suite à cette inscription qui implique la reconnaissance au niveau

international de la valeur universelle exceptionnelle des palais.

Du fait que l'intégrité des palais royaux d'Abomey ait été jugée menacée, le site a été inscrit sur la liste du Patrimoine Mondial en Périel afin d'attirer l'attention de la communauté nationale et internationale sur les menaces qui pèsent sur le bien.

Aujourd'hui, force est de constater l'impact positif d'une telle inscription.



Vue de l'adjalala du roi Béhanzin en 1998, avant restauration

Rôles du site

"Un monument historique est historique avant d'être beau". Ainsi, ce qui est important dans un site, ce n'est pas seulement sa représentation matérielle, mais l'ensemble des messages qu'il transmet, qu'ils soient historiques, culturels, culturels, esthétiques, techniques, sociaux,....

Tel est particulièrement le cas des Palais Royaux d'Abomey dont la représentation matérielle est particulièrement riche et complexe et offre aussi une mine d'informations qui ne peut être négligée. De fait, les efforts portent sur la restauration du site, mais surtout sur la mise à la disposition

du public de ces informations souvent orales ou gestuelles, dans toute leur authenticité et leur complexité. C'est seulement ainsi que le visiteur pourra en tirer des enseignements justes, donc le meilleur bénéficiaire, qu'il soit un simple touriste ou un chercheur averti.

Il est enfin important de noter que son rôle éducatif est indéniable pour les jeunes générations, et plus particulièrement celles natives d'Abomey et de sa région, afin de mieux les ancrer dans leurs valeurs culturelles et de diffuser une meilleure connaissance de l'histoire des civilisations africaines.

4.3. Authenticité et intégrité du site

L'examen des conditions d'authenticité et d'intégrité des «Palais Royaux d'Abomey» s'appuie sur les termes suivants de la lettre N° 430/MACP/DGM/SA du 22 octobre 1983 du Gouvernement du Bénin, qui accompagnait la proposition d'inscription soumise au Comité du patrimoine mondial :

« Les Palais Royaux d'Abomey constituent un ensemble monumental de très grande valeur historique et culturelle en raison des conditions qui ont présidé à leur érection et des événements qu'ils ont abrités. Leurs études des points de vue archéologique et architectural seront d'une grande contribution à la connaissance de l'histoire du DAHOMEY dans ses relations et par voie de conséquence une contribution à la connaissance de l'histoire de l'Afrique.

(.....).Et l'une des grandes originalités de ces Palais est d'avoir drainé dans leur sillage le développement d'une intense activité artistique, par la présence, au service des souverains, des maîtres artisans, (forgerons, orfèvres, brodeurs, teinturiers, etc.) qui ont érigé des quartiers dans le voisinage du site du Palais et qui sont actuellement regroupés dans le Musée en coopérative d'artisans. (.....) »

Cet examen s'appuie également sur la citation suivante contenue dans l'évaluation l'ICOMOS :

« L'ICOMOS insiste sur la perte irréparable que constituerait pour l'humanité la disparition des Palais Royaux d'Abomey, digne de figurer sur la Liste du patrimoine mondial au titre des critères III et IV, mais juge que cette mesure serait dérisoire si elle ne s'accompagnait pas d'une inscription sur la Liste du Patrimoine Mondial en Péril et de mesures appropriées de conservation. Si une restauration attentive ne corrige pas rapidement les erreurs commises au cours des dernières années (bétonnages inconsidérés, modification de la hauteur

des murs, de la pente et du débord des toits, substitution de tôle ondulée à la paille des couvertures), les Palais Royaux d'Abomey n'offriraient plus qu'un témoignage truqué et irrecevable sur un des plus grands royaumes d'Afrique »

Suite à la « Déclaration de Nara » sur l'authenticité en 1994, la Direction du patrimoine culturel du Bénin avec le soutien du Centre du patrimoine mondial engagea en 1995, une révision du dossier d'inscription. En cette occasion, l'inventaire qui fut réalisé permit de repérer et de cartographier 184 composantes. La réactualisation de la superficie du bien, permit de prendre en compte tous les éléments nécessaires pour exprimer sa valeur universelle exceptionnelle, et de renforcer son caractère d'intégrité. Des travaux ultérieurs permirent de poursuivre cet effort, les nouveaux éléments détectés devant toutefois encore être formalisés.

Non moins important dans cette révision, fut la mise en exergue de l'authenticité des palais en regard de leur continuité de fonction et de leur nécessaire compréhension en liaison avec des événements particuliers, et avec les cycles d'organisation de travaux de remise en état réalisés en des occasions particulières telles que les cérémonies traditionnelles, de façon plus ou moins régulière, du fait d'événements ou de période particulières.

D'autre part, l'utilisation de matériaux importés, dits plus performants ou perçus comme plus valorisants, a aussi fini par s'imposer dans le processus d'appréciation de l'authenticité, respectant d'une certaine façon une continuité de l'histoire du royaume qui ne manquait pas d'adopter des nouveautés (technique, artistiques, ...) dès lors qu'elle permettaient un progrès.

Ces continuités – discontinuités d'intervention de type traditionnel se sont mêlées avec les efforts plus formels de conservation, mais qui n'eurent pas

toujours de vraie continuité dans le temps. Ces efforts menés pendant une bonne partie du 20ème siècle, portèrent principalement sur les palais de Guézo et de Glélé. D'autres furent le fait des familles royales, parfois sans respect des règles de l'art et de façon plus ou moins bien inspirée, avec des résultats assez diversifiés. De façon générale, il fallut aussi se résigner à délaisser l'utilisation de certains matériaux et techniques d'origine du fait des besoins en entretien trop important à l'échelle du site de 44 ha et de ses milliers de m2 de construction.

De ce fait, ce bien du patrimoine mondial satisfait aux conditions d'authenticité à travers une variété des attributs qui ont été proposés dans la Déclaration de Nara.

L'authenticité en termes de matériaux et de techniques de construction est exprimée à travers certains éléments tels que le Djexo et l'Adoxo qui témoignent de manière particulièrement forte de la matière originale des murs et de leurs enduits. Le cas des toitures est un dilemme difficile à régler tant l'habitude a été prise de couvrir avec de la tôle, mais ce faisant, efficacement, et ainsi permettant de garder l'usage aux palais. Cette pratique devenue ancienne dans la région fut probablement la technique originale du dernier palais construit (Dowome).

Les efforts récemment faits pour rehausser les toitures et pour remettre en place le système de véranda périphérique sont très bénéfiques non seulement du point de vue de l'authenticité de la forme, mais aussi de l'efficacité technique.

Dans une perspective dynamique (devenir historique), il serait justifié d'affirmer que certaines initiatives de substitutions de matériaux et d'inventions techniques se sont faites dans une logique de continuité de la tradition. Rappelons ici que les bas reliefs ne furent apposés sur les palais qu'à partir du règne du roi Kpengla, le 7ème de la dynastie, et qu'on en trouve aujourd'hui sur quasiment tous les palais. Certaines de ces nouvelles adaptations, y compris en utilisant des matériaux

« modernes » ont donné des résultats particulièrement heureux, à la fois créatifs et valorisants qui méritent d'être conservés en l'état car représentatifs de périodes particulières de la vie des palais.

Les domaines dans lesquels l'authenticité des palais est la plus forte sont l'implantation et les aspects immatériels. L'implantation générale des palais mais aussi des divers éléments de chaque palais sont toujours parfaitement conformes aux implantations originelles. Ils témoignent toujours de l'évolution historique du royaume mais aussi des rapports hiérarchiques entre les diverses cours.

Pour ce qui est des aspects immatériels, la plupart des cérémonies et activités traditionnellement liées au culte ou à la commémoration traditionnelle des illustres ancêtres de la population d'Abomey sont toujours organisées de façon régulière. Certaines cours demeurent effectivement les lieux d'intronisation des dignitaires et d'activités diverses liées au culte des rois (dances, offrandes, prières,...).



Autel dans la cour des dossémé

Sur la base des éléments précédemment mentionnés, force est de constater que le site des Palais royaux d'Abomey satisfait toujours bien aux conditions d'authenticité et d'intégrité. Toutefois, ces conditions et la diversité de leurs attributs devront continuer à être bien comprises et bien étudiées, car chaque élément, bâti ou non bâti, ou encore simplement une trace, un signe, peut être porteur de valeurs toutes particulières qu'il conviendra de bien

détecter avant toute intervention. Il s'agit de s'assurer que les valeurs du site ne risquent pas d'être effacées ou diminuées, mais au contraire, et autant que possible, révélées ou reconstituées dès lors qu'une documentation suffisante aura pu être rassemblée au préalable. Dans ce cadre, il faut se rappeler constamment que la

palette de décisions/solution de conservation et de mise en valeur est large et qu'elle permet de s'adapter à cette diversité de cas de la façon la plus fine, permettant la conservation et la mise en valeur de toute les richesses du Site des palais royaux d'Abomey.

4.4. Menaces et contraintes

Les menaces auxquelles sont sujets le site des palais royaux d'Abomey, les autres lieux sacrés et les collections qui leur sont rattachées, sont très diverses. On distingue :

- les dégradations liées à la fragilité de certains matériaux de construction (terre de barre, paille, bois de charpente,..) qui résistent peu aux intempéries (pluie, vent,...)
- les dégradations liées à la malveillance, feux de brousse, manque d'entretien, animaux, insectes,...
- les modifications liées à l'adoption de nouveaux matériaux, de nouvelles techniques de construction ou encore de nouveaux modèles constructifs et architecturaux,
- et enfin les dégradations liées à l'adoption de ces nouveautés qui ne sont pas toutes bien maîtrisées ou qui présentent des déficiences techniques.

Les contraintes principales sont liées aux problèmes économiques et au manque de ressources propres qui permettraient de stabiliser l'état de conservation.



Murailles du palais du roi Tegbessou

Outre les difficultés économiques, on constate un espacement de plus en plus important entre les cérémonies et les travaux réalisés par les familles royales qui sont souvent effectués dans l'urgence pour des raisons diverses. Il en résulte une baisse de la qualité technique des interventions et certaines reconstructions restent inachevées.

Il y a aussi les contraintes de mise en valeur liées à , l'importance physique du site qui s'inscrit au coeur d'une dynamique urbaine moderne avec les vellétés et les pressions que cela engendre, notamment du fait des divergences importantes entre les points de vue qui existent sur l'avenir du site, partagés entre:

- sa conservation selon une éthique professionnelle,
- sa conservation traditionnelle autour des pratiques culturelles,
- sa mise en valeur à des fins purement économiques ou profanes.

Le plan directeur de développement de la ville d'Abomey prévoit la protection de l'ensemble des lieux classés.

Les palais privés, non classés étant des propriétés privées, sont plus particulièrement sujets à ce type de menaces. Beaucoup d'entre eux ont été déjà amputés.

Si les difficultés économiques ont eu un impact sur la conservation traditionnelle, elles influent aussi de plus en plus sur les conditions de sécurité du site. Les vols sont plus fréquents. Jusqu'à présent ils avaient principalement concerné le mobilier (lits des rois dans les tombeaux), mais récemment des portes et mêmes des tôles des toitures ont aussi été démontées et volées. Le développement du commerce d'objets de culte fait redouter le vol d'objets.

4.5. Valeurs et potentiels du site

Le site des Palais royaux d'Abomey est exceptionnel et, au-delà des valeurs historiques qui lui ont valu son inscription sur la Liste du Patrimoine Mondial de l'UNESCO, force est de constater qu'il possède de nombreuses autres valeurs, largement reconnues par ses détenteurs naturels que sont les familles royales d'Abomey, mais aussi par de nombreux autres partenaires et parties prenantes, notamment les chercheurs.



Adjalala du roi Glélé

Valeur historique et archéologique : Le site témoigne du passé glorieux des rois d'Abomey qui ont régné de 1620 à 1900. Son potentiel archéologique est quasiment intact puisqu'il n'a pas fait l'objet de recherches archéologiques systématiques.

Valeurs immatérielles culturelles et sociales : le site principal et les autres éléments ou lieux qui lui sont rattachés sont toujours le théâtre de traditionnelles cérémonies commémoratives et cultes liés aux rois qui gardent une présence très forte dans la ville.

Un intérêt esthétique, scientifique et technique : l'organisation de l'espace, l'architecture, les bas-reliefs, les collections, les techniques artisanales traditionnelles, leurs évolutions et variantes, constituent une source inépuisable de connaissances, qui reste encore trop peu exploitée .

Valeurs économique et touristiques : le site des Palais royaux d'Abomey génère des revenus par les droits d'entrée du musée. Outre ces revenus dont une majeure partie est utilisée sur place, les emplois créés au niveau du musée et le tourisme ont un impact sur l'économie locale. Le tourisme est aussi générateur de revenus au niveau local et national par le biais des taxes perçues sur le carburant (déplacements) et sur l'hôtellerie. Il apparaît toutefois que les visites touristiques se font encore trop souvent sur une seule journée, principalement depuis Cotonou, ce qui ne permet pas une bonne rentabilité de tout le potentiel hôtelier et économique de la ville.

Valeur symbolique : le site des palais royaux d'Abomey a une présence symbolique extrêmement forte pour la communauté d'Abomey, et au-delà pour l'ensemble des béninois qui se réfèrent aisément au royaume comme un exemple de volonté d'indépendance d'ancrage culturel et de fierté nationale.

Valeur politique : l'organisation et la gestion du pouvoir ont engendré des valeurs politiques traduites à travers les us et coutumes assez ancrés dans la communauté.



Assins exposés au Musée

4.6. Opportunités

Du fait de l'expérience acquise au cours de ces dernières années, le Gestionnaire du site et son équipe, ainsi que le Conseil de Gestion ont une vision claire des actions qui doivent être entreprises. Ils peuvent poursuivre leurs efforts d'une meilleure utilisation des revenus propres. Toutefois une attention particulière doit être portée à l'amélioration de ces revenus pour mieux répondre à la demande de production et vente de produits dérivés, la multiplication des sites mis en valeur et enfin, la mise en place de nouveaux circuits de visite.

Les synergies d'initiatives à développer avec la mairie et le syndicat d'initiatives seront aussi un moyen d'amélioration progressive du site et de ses abords, ainsi que les sites associés.

Les capacités propres peuvent être renforcées avec la formulation de demande de création de postes de fonctionnaire en remplacement des départs à la retraite de ces dernières années. Une meilleure efficacité peut aussi être obtenue si du matériel complémentaire est acquis, avec plus particulièrement des échelles, des compléments d'équipements au motoculteur, des souffleurs, débroussailleuses de forte capacités,...

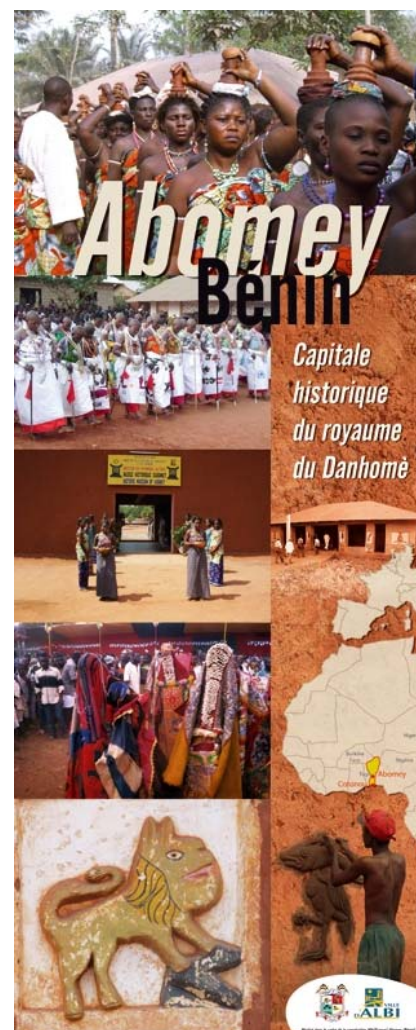
La mise en place d'une boîte postale (cartes postales envoyées du palais avec le tampon du palais) ainsi que celle d'une boîte de donations doivent aussi être étudiés. Pour améliorer les possibilités de cette dernière, un marquage des sites restaurés avec contributions des visiteurs devrait être réalisé.

La poursuite des recherches sur les aspects tangibles et intangibles reste aussi une mine à explorer. Des idées particulièrement intéressantes ont été émises : anthropologie, histoire, cultes et pratiques sacrées, technologies traditionnelles...

Celles-ci pourraient par la suite enrichir les services proposés et permettre d'améliorer les pratiques de conservation.

Quelques opportunités particulières : L'ambassade d'Allemagne a déjà mis en place un projet pour la réfection du palais de *Hwegbaja*. Cette réfection pourrait comprendre le *logodo*, le *tasino* et les tombes. Le site pourrait être utilisé pour mettre en place des expositions.

La mairie d'Albi qui est jumelée avec la mairie d'Abomey est intéressée par un travail sur l'éclairage de la ville qui pourrait porter sur celui de la place *Singbodji*. Elle désire aussi contribuer à la mise en place d'une meilleure valorisation touristique de la ville avec notamment la mise en place du syndicat d'initiative, la mise en place de panneaux routiers indicateurs, et l'édition de cartes postales, de cartes de la ville et d'un livret promotionnel, destinés à la vente.



Affiche de promotion produite en 2006

La mise en place de l' »Office du Tourisme d'Abomey et Régions » permettra d'améliorer les activités de promotion et de mettre en place un cadre touristique général plus favorable. Des partenariats sont déjà envisagés pour le montage régulier d'expositions temporaires (art moderne, artisanat et son évolution, artisanat d'art,...). La mairie, avec ses nombreux contacts favorise la mise en place des projets de coopération décentralisée pour de nouveaux partenaires. Le Centre du Patrimoine Mondial de l'UNESCO appuie la publication d'un livret sur la restauration du palais *Dowomé* et de sa mise en valeur.

Dans le cadre de l'appui qu'apporte le Centre du Patrimoine Mondial avec le soutien de la coopération norvégienne, de petits compléments à la mission d'aide à la révision du plan de gestion pourraient être apportées pour sa publication, la publication d'un résumé, ainsi que pour le suivi de travaux comportant des compléments de formation.

L'organisation du centenaire de la mort du roi Gbéhanzin (décembre 2006) avec l'appui de l'UNESCO a permis d'organiser de nombreuses manifestations culturelles et un colloque qui a drainé de nombreux chercheurs autour d'une meilleure connaissance de l'histoire du site des palais royaux d'Abomey.

La famille royale est entrain de s'organiser pour célébrer en 2008 le tri centenaire de la mort du roi AKABA.

A moyen terme, de nombreux projets de recherches et d'exploitations (historiques, technologiques traditionnelles, arts vivants, colloques...) sont à l'étude pour renforcer une meilleure connaissance du site et accroître son accessibilité à un plus grand public national, sous-régional et international.

A long terme (au de-là de 2012), il pourrait être envisagé que le palais de Glélé, qui est le plus important (en temps que dernier lieu d'exercice effectif du pouvoir) et donc largement utilisé pour les cérémonies, soit débarrassé de son rôle de musée / boutique avec un transfert en d'autres lieux, permettant ainsi de lui redonner toute sa sacralité. Et qu'il soit le lieux où ces éléments de compréhension des palais même soient présentés. Il possède aussi une composante essentielle, la place Hwehondji / Singbodji et la documentation existe pour la reconstruction des éléments manquants.

Après ces différentes rubriques qui ont permis de cerner le bien qu'est le site des palais royaux d'Abomey, il sera développé un plan d'actions devant apporter des réponses à tous les questionnements et permettront au présent plan de conservation, de gestion et de mise en valeur d'améliorer non seulement son état de conservation mais de permettre au site autour duquel la ville d'Abomey s'est développée.

5. Plan pour la période 2007-2012

5.1. Vision

« Que le site des Palais royaux d'Abomey, témoin essentiel et toujours bien vivant du valeureux royaume du Danxomè, joue pleinement son rôle en tant que Patrimoine Mondial de l'humanité et contribue à la dynamique de développement de la ville d'Abomey ! »



Le Site des Palais royaux d'Abomey est le témoin essentiel du royaume du *Danxomè* (XVII^{ème} et XX^e siècles) et de ses continuités dans l'histoire qui se matérialisent par l'organisation régulière de cérémonies commémoratives par les descendants des rois. En tant que patrimoine national, mais aussi patrimoine mondial, le site des palais royaux est géré par des techniciens qui travaillent en collaboration avec des représentants de la famille royale, les autorités de la ville et autres partenaires locaux, et internationaux, notamment le Centre du Patrimoine Mondial de l'UNESCO en vue de la transmission de ces valeurs aux générations présentes et futures.

Des prérogatives ont été concédées à chaque lignée royale pour ce qui concerne l'organisation des pratiques culturelles et les cérémonies dans le palais auquel elle est rattachée. La présence permanente sur le site de certaines personnalités ayant un rôle dans le culte voué aux rois est tolérée. A titre exceptionnel, une zone de la cour de *dossémé* est exclusivement réservée au culte. L'accès des visiteurs dans les palais est interdit lors des cérémonies qui nécessitent un recueillement particulier. A l'occasion de ces cérémonies, le Gestionnaire du site est prévenu pour mettre

en place un dispositif de sécurité des objets exposés et des collections.

Les palais ont connu diverses péripéties au cours de leur histoire et des discontinuités dans leur usage, protection, entretien et réfection régulière. Grâce à une gestion participative, les efforts et moyens de tous les partenaires sont mis en synergie pour que les inspections et entretiens réguliers soient assurés en vue d'anticiper les dégradations. Outre leur protection juridique efficace, les aspects immatériels et pratiques traditionnelles bénéficient aussi d'une reconnaissance, ce qui fait que l'état général du site est maintenant stabilisé.

Les processus de décisions et techniques de restauration et d'entretien sont constamment affinés, ce qui permet de révéler des détails qui avaient été effacés par inadvertance. Le travail de mise en valeur est poursuivi, ce qui fait que, de plus en plus, le visiteur s'imprègne facilement des diverses valeurs du site : histoire, hauts faits, organisation du royaume, organisation des palais et au-delà, des aspects techniques (maîtrise de l'eau, construction,...) et immatériels (pratiques culturelles actuelles, chants et danses associées,...).

L'accès au site des palais royaux d'Abomey est bien indiqué, de même que la présence des autres vestiges historiques qui leur sont liés. Leur présence est assurée par le marquage de l'espace qui a été réalisé en reconstruisant des pans des murailles ainsi que les portails d'entrée (*honnuwa*) qui avaient disparu, ou en révélant leur emplacement par un marquage au sol, au niveau des différentes voies d'accès. Les abords des palais sont nettoyés régulièrement avec le concours de la Mairie d'Abomey. L'ensemble de la zone des palais est protégée dans le cadre de la mise en application d'un arrêté municipal qui permet

un contrôle des constructions (hauteur, couleurs,..) et des activités bruyantes sans rapport avec les valeurs des abords des palais.

L'attraction principale du site reste la visite des palais de *Guézo* et *Glélé*. La force de cette zone a été renforcée par une meilleure mise en valeur de la place *Singbodji-Hwehondji* et de ses composantes qui sont révélées, dans certains cas symboliquement. La sacralité de cette place est respectée, ce qui permet aux cérémonies traditionnelles de s'y dérouler dans de bonnes conditions. On y accède à pied depuis le parking qui a été aménagé devant la cour des amazones et, avant d'entrer, les visiteurs font une halte symbolique au niveau de la case du *Migan* où ils sont accueillis et pris en charge de façon très professionnelle. La partie supérieure de la case à étage de *Guézo*, accueille régulièrement des expositions temporaires sur des thèmes variés, et notamment des expositions d'art contemporain très prisées.

Au-delà de la visite principale, il est possible de faire une visite plus générale de l'ensemble du site. Tous les points particuliers et leur signification sont identifiés et répertoriés sur le plan qui est vendu par le musée. Les sentiers existants ont été élargis et quelques aires aménagées et ombragées permettent de se reposer en cours de route. Au-delà, les autres composantes de la ville historique, notamment les places historiques, le *agbodo*, la source d'eau qu'il protège et les citernes qui lui sont associées, ainsi que les palais privés font aussi l'objet de circuits proposés par l'Office du Tourisme.

Le palais du roi *Béhanzin* accueille une exposition sur les luttes de résistance. Le palais du roi *Akaba*, dont l'*adjalala* a été restauré à l'occasion de son tricentenaire propose une exposition complémentaire sur le rôle de la femme dans le royaume. Dans l'une de ses cours se trouve aussi une exposition de poteries, à ciel ouvert. Mais le clou de la visite de ce palais reste l'impressionnant vestige de sa case à étage, un des éléments les plus authentiques du site. L'ensemble du palais du roi *Hwegbaja* a été reconstruit et abrite une nouvelle

exposition venant compléter judicieusement celles existantes.

Certaines zones des palais comportent des espèces végétales de faible hauteur, ce qui permet une bonne visibilité des éléments bâtis et des arbres et bosquets sacrés pour une meilleure sécurité. Il s'agit d'espèces locales en voie de disparition, ce qui permet leur conservation, et leur valorisation à des fins commerciales et pédagogiques. Toutefois, de plus en plus d'espaces sont aménagés de façon légère pour que des activités culturelles (chants et danses traditionnelles, contes, ..) et sportives puissent s'y dérouler. Régulièrement, des stages de poterie sont organisés en liaison avec l'exposition située au niveau du palais du roi *Akaba*, permettant de perpétuer les savoirs faire endogènes et la production des objets liés aux cultes. La cour des amazones est plus visible et abrite annuellement le « festival international de la culture du *Danxomé* ».

Le centre administratif du Site des Palais Royaux d'Abomey a été réaménagé. Son centre de documentation a été renforcé et réorganisé, ce qui lui permet d'accueillir étudiants et chercheurs, dans des conditions plus efficaces. Le mécanisme mis en place pour la récupération des travaux enrichit continuellement le centre de documentation. Les résultats des recherches sont utilisés souvent pour la préparation des expositions temporaires.

L'ensemble de ces activités valorise le site, améliore sa visibilité et sa fréquentation. La diversité des activités proposées fait que les visiteurs restent plusieurs jours à Abomey. Ceci est renforcé par la meilleure mise en valeur et l'organisation de plusieurs circuits thématiques de visite dans la région, dans et à partir d'Abomey. Cette évolution a permis la création de nombreux emplois, directs et indirects, contribuant ainsi à l'amélioration des conditions de vie des populations et à la dynamique économique de la ville d'Abomey. La progression des visites sur le site et la vente des produits dérivés ont permis une amélioration des ressources. Cette gestion dynamique permet d'entrevoir le développement d'autres projets de valorisation.

5.2. Principes directeurs



Palais du roi Béhanzin

Le site des palais royaux d'Abomey est un site historique vivant, porteur de nombreuses valeurs éducatives, historiques, techniques, culturelles et touristiques, et présentant un potentiel important pour le développement économique et social de la ville.

Malgré les efforts consentis ces dernières années, le site est toujours vulnérable. Les dispositions existantes pour le protéger, l'entretenir et mieux l'exploiter doivent être renforcées. Un large partenariat et toutes les ressources disponibles doivent être mobilisés afin d'assurer sa sauvegarde.

L'authenticité du site est liée à la fonction, à la fois historique et actuelle, dans un cadre des dynamiques et évolutions culturelle, technique et sociale de la société aboméenne. Ses expressions sont variées et ont évolué de façon continue ou discontinue suivant la fréquence et le rythme des cérémonies. Les activités culturelles et les rites culturels liés au site doivent pouvoir être poursuivis et les efforts des familles pour l'entretien et les réfections, en respect des cycles traditionnels, encouragés et soutenus.

Certains aspects du site restent encore mal connus. Un approfondissement des connaissances actuelles est nécessaire. Cela passe par la poursuite du recueil de données (inventaire des lieux, tradition orale, pratiques et savoir-faire) et la mise en place d'une approche multidisciplinaire et intégrée de la recherche, impliquant les

détenteurs de savoirs et les familles royales.

Les ressources doivent être consacrées en priorité à l'amélioration des capacités financières, mais aussi techniques (savoir faire, équipements, organisation,...) des partenaires locaux (site, mairie) pour l'entretien des structures encore existantes et des abords et pour prévenir les risques de dégradation. Le renforcement de cette capacité de prise en charge aura toujours pour priorité l'aire muséale afin de créer une base solide qui pourra progressivement s'élargir à d'autres zones du site.

Les investissements qui pourront être réalisés seront prioritairement axés sur des activités qui directement ou indirectement seront génératrices de ressources pouvant être affectées à l'entretien, ou pouvant permettre la pérennité des interventions sur le site. Une attention toute particulière sera portée à la nécessité d'atteindre une capacité d'auto financement pour toute nouvelle structure ou activité mise en place sur le site en visant au minimum un équilibre entre revenus et dépenses liées à l'entretien, à la surveillance et au fonctionnement. Les budgets comprennent les besoins en infrastructures et ceux permettant de mettre en place le fonctionnement.

Toutefois, l'aspect purement économique ne doit pas prendre le pas sur les aspects culturels et éducatifs. Des efforts doivent être faits pour améliorer la compréhension du site tant par le visiteur que par la communauté locale. Des efforts doivent aussi être faits pour améliorer l'image générale du site tant pour mieux attirer les visiteurs potentiels que pour revitaliser la fierté et la confiance des Aboméens en leur avenir.

Le site doit s'intégrer dans le processus dynamique de transformation et de développement de la société et de la ville. Sa mise en valeur doit entraîner la création d'emplois ou de débouchés pour les services et les productions locales. La reconstruction permettant le marquage du site ou la refunctionalisation de certains

espaces et/ou bâtiments est nécessaire pour régler les problèmes d'entretien, de respect, et de sécurité du site.

Toutes les interventions de conservation et de mise en valeur doivent faire l'objet d'études soigneuses et approfondies, sur la base d'une documentation ou de travaux archéologiques de surface. Les opérations les plus importantes sont soumises à l'avis du Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO. Les vestiges étant très variés, chaque cas devra être considéré de façon critique en prenant bien en compte à la fois ses valeurs intrinsèques, mais aussi la nécessité d'une harmonie au niveau de chaque ensemble.

Les travaux doivent être systématiquement réalisés sous le contrôle technique permanent du Gestionnaire ou d'un des conservateurs du site, et si nécessaire avec un appui de toute autre spécialiste désigné par la Direction du Patrimoine Culturel. Si pour des raisons de respect de procédure, les travaux doivent être exécutés par des entreprises privées, cela est spécifié dans leur contrats. En cas de non-conformité, un droit d'arrêt est mis en place au travers de la Direction du Patrimoine Culturel.

Les idées techniques nouvelles issues de la recherche doivent être expérimentées à petite échelle et testées sur une durée entre 5 et 10 ans avant d'être mises en application à grande échelle de façon à bien connaître les contraintes, avantages et inconvénients et mesurer leur efficacité et viabilité, notamment au regard des besoins et de la facilité de la maîtrise de l'entretien.

Toute destruction de vestiges, de ruines ou d'objets est prohibée. En cas de travaux de restauration, réhabilitation ou de reconstruction, ils doivent être conservés et mis en valeur. La réversibilité des travaux doit être assurée autant que possible et priorité donnée à la prévention et au respect de l'authenticité, tout en s'assurant que la lecture d'ensemble illustre bien les valeurs du site.

Pour que les deux principes édictés ci-dessus puissent être mis en application de façon efficace, il est proposé qu'un travail d'évaluation approfondie des travaux réalisés ces trente dernières années soit faite, base sur laquelle des spécifications techniques seront énoncées (permettant bien sûr de s'adapter à la variété de cas) et les besoins en recherche identifiés.

5.3. But et objectifs généraux

But :

Le but du plan de conservation, de gestion et de mise en valeur des Palais royaux d'Abomey est de disposer d'un instrument permettant d'assurer la cohérence des actions menées sur et autour du site pour garantir la conservation de ses valeurs exceptionnelles, tangibles et intangibles, tout en contribuant au développement social et économique de la ville.

Pour la période 2007-2012, outre les activités récurrentes d'accueil des visiteurs, de nettoyage, d'entretien et celles liées à la gestion courante du site, ont été retenus les objectifs suivants :

Objectifs généraux :

1. Poursuivre et formaliser les acquis en matière de bonnes pratiques de conservation et de gestion afin de pérenniser les bases solides mises en place ces dernières années ;
2. Renforcer les capacités d'intervention pour permettre, à terme, de couvrir effectivement les besoins d'entretien régulier et de services aux visiteurs sur l'ensemble du site ;
3. Améliorer la connaissance des aspects tangibles et intangibles du site ainsi que les méthodes et procédés d'intervention ;
4. Poursuivre l'amélioration progressive de l'état de conservation du site et des services offerts (en visant la durabilité des investissements réalisés et un processus de développement génératif).

5.4. Objectifs spécifiques

Sous l'objectif général 1 :

Poursuivre et formaliser les acquis en matière de bonnes pratiques de conservation et de gestion afin de pérenniser les bases solides mises en place ces dernières années.

Gestion, suivi et évaluation

- 1.1. Révision et affinement des rôles et responsabilités du Gestionnaire du site et des parties prenantes principales (Direction du Patrimoine Culturel, Conseil de gestion, Mairie,...) et formaliser les modalités des partenariats, y compris leurs aspects juridiques ;
- 1.2. Réunions du Conseil de Gestion (3 fois par an)
- 1.3. Préparation régulière des plans d'action et budgets annuels
- 1.4. Suivi régulier des progrès et travaux réalisés ou en cours de réalisation, accompagnement et soutien de la Direction du Patrimoine Culturel, notamment pour l'obtention de nouveaux postes d'agents permanents de l'Etat.
- 1.5. Inspections régulières comprenant une inspection de routine, journalière, visant à détecter rapidement tout changement ou évolution importante, et deux inspections approfondies : la première, juste après la première forte pluie de la saison et la deuxième vers la fin de la saison des pluies.
- 1.6. Planification des travaux d'entretien et réparations préventives prioritaires.
- 1.7. Réunions du comité technique de Gestion, une fois par mois.
- 1.8. Evaluations du plan de gestion, comprenant une évaluation intermédiaire, en 2009, et une évaluation finale en 2011.
- 1.9. Préparation du prochain plan de conservation, de gestion et de mise en valeur.
- 1.10. Production de rapports sur le site pour le Centre du Patrimoine Mondial.

Entretien et réparations préventives

- 1.11. Finalisation du débroussaillage complet du site, coupe des arbustes et nettoyage des tas d'ordures ;
- 1.12. Nettoyage complet de l'ensemble du site, deux fois par an, comprenant le débroussaillage et une mise en propreté générale ;
- 1.13. Petit entretien et réparations des structures de petites taille, murailles et murets ;
- 1.14. Restauration de la toiture et plafonnage du *honnuwa* de *Agonglo*
- 1.15. Restauration de la couverture de l'*adjalala* de Ghézo ;
- 1.16. Restauration de la couverture de la case à étage de Ghézo
- 1.17. Etude et mise en place d'un système permettant un meilleur drainage du palais de *Dowomé*, et réajustement du drainage des cours des palais de *Ghézo* et de *Glélé*.
- 1.18. Etude et mise en place d'un meilleur drainage autour des autres structures du site.

Formalisation des procédures

- 1.19. Formaliser les procédures d'inspection du site et de ses composantes (parcours, périodicité, rapports) ;;
- 1.20. Formaliser les procédures d'inspection des collections et expositions (méthode, périodicité, rapports) et mettre en place l'entretien régulier ;
- 1.21. Formaliser le mécanisme de définition des priorités d'action d'entretien, de prévention, et de planification des opérations lourdes de conservation préventive et d'entretien ;
- 1.22. Mettre en place des dossiers de suivi de chacune des composantes du site (dégradations, travaux,..) ;
- 1.23. Etudier et mettre en place un plan formel de prévention des risques (vol, incendie), y compris les composantes physiques ;
- 1.24. Mettre en place les bornes délimitant le site des palais royaux d'Abomey et suivre le mécanisme des actes législatifs;
- 1.25. Compléter les avancées faites au niveau de la protection juridique et formaliser les procédures concernant la mise en application du respect de la zone tampon en liaison avec les services de la Mairie ; organiser une réunion d'information avec les riverains et distribuer le plan de la zone (sensibilisation et suivi).



Restauration d'un bas relief

Sous l'objectif général 2.

Renforcer les capacités d'intervention pour permettre, à terme, de couvrir effectivement les besoins d'entretien régulier et de services aux visiteurs sur l'ensemble du site ;

Partenariats, personnel et moyens techniques

2.1. Renforcer l'équipe de base en renouvelant un certain nombre des postes des Agents Permanents de l'Etat (APE) partis à la retraite ces dernières années ou en partance, ou en procédant à des réaffectations, mais aussi en rationalisant les attributions (p.e. rapprochement buvette - boutique) ;

2.2. Acquérir des équipements complémentaires permettant l'inspection régulière systématique de l'ensemble du site (cyclomoteurs) et facilitant l'entretien (échelles, débroussailleuses, motoculteur avec remorque,...), surveillance par Webcam ;

2.3. Assister la mairie dans son rôle de protection du *agbodo* et préparer un dossier permettant à terme de l'inscrire, au moins en partie sur la Liste du patrimoine national, dans une perspective à long terme de son rattachement au site classé patrimoine mondial.

Revenus financiers

2.4. Revaloriser le droit d'entrée pour la visite principale (*Ghézo / Glélé*) et mettre en place un système de ticket permettant l'accès aux deux visites (*Ghézo / Glélé et Béhanzin*) ;
Augmentation immédiate du tarif d'entrée de la visite principale : Autres nationalités 1500 > 2000 ; Nationaux 500 > 700 ; élèves 400 > 500, groupes scolaires 300 > 400
Tarifs d'entrée de la visite principale : Autres nationalités 3500 ; Nationaux 1000 ; élèves 600, groupes scolaires 500.

Ces tarifs seront revisités lors de l'évaluation intermédiaire, en 2009.

2.5. Produire des cartes postales et les mettre en vente ;

2.6. Mettre en place une « boîte de donation » accompagnée d'un marquage systématique des résultats des actions réalisées avec les revenus générés sur le site ;

2.7. Préparer, organiser et faire payer un droit d'entrée aux expositions temporaires ou mettre en place un système de prélèvement d'un pourcentage sur les ventes d'objets d'art ;

2.8. Produire des plaquettes et livrets pouvant être vendus aux visiteurs. (Restauration du palais *Dowomé*, site des palais + ville, site lui-même) ;

2.9. Produire et vendre des produits dérivés : Tee- shirt avec bas reliefs, photographies en noir et blanc de la collection, copies d'objets,... ;

2.10. Produire et vendre le plan du circuit de visite de l'ensemble des palais ;

2.11. Etudier et réaménager la buvette et la boutique d'artisanat permettant la mise en valeur d'autres facettes de la production artisanale, notamment des copies de poteries liées aux cultes.

Promotion

2.12. Mettre en place une signalétique du site (panneaux-affiches) indiquant les palais royaux depuis le croisement des deux Routes Nationales Inter – Etat (RNIE 2 et 4), à la hauteur du carrefour où se trouve l'hôtel *Dako* 1^{er} ;

2.13. Etablir des liens forts avec l'Office du Tourisme d'Abomey et Région, la Direction Départementale du Tourisme et la Direction Nationale du Tourisme et les tenir informés dans le cas de l'organisation d'évènements spécifiques ;

2.14. Informer les guides touristiques et tours opérateurs de l'ouverture de l'exposition au palais *Dowomé*, puis de la préparation et de l'ouverture des expositions temporaires (production de documents d'informations) ;

2.15. Créer un site Web pour annoncer les nouveautés et événements particuliers. Diverses possibilités seront étudiées pour, soit renforcer le site actuel, soit intégrer un site pouvant bénéficier à l'ensemble de la ville ;

2.16. Négocier avec la Poste la possibilité de tamponner les cartes postales et courriers à l'effigie du site et de produire un timbre à l'effigie du site (partenariat avec la poste) ;

2.17. Elaborer un guide et un dépliant du site des 47 ha.



Vestiges de la case à étage du roi Akaba

Sous l'objectif général 3.

Améliorer la connaissance des aspects tangibles et intangibles du site ainsi que les méthodes et procédés d'intervention.

Recherche fondamentale

3.1. Déplacer et remettre en ordre le service de documentation, et mettre en place une procédure et des tarifs pour les consultations par des étudiants ou chercheurs extérieurs à la Direction Patrimoine Culturel et une éventuelle assistance (technique, logistique,...) ;

3.2. Faire des efforts de rassemblement de la documentation existante au niveau des différentes parties prenantes (collecte de documentation existante auprès des parties prenantes ;

3.3. Procéder à des repérages thématiques, notamment en rapport avec les projets de recherche prioritaires ;

3.4. Mettre en place un système de caution permettant de récupérer les travaux des chercheurs et étudiants ayant bénéficié des services offerts par le Site des Palais Royaux d'Abomey ;

3.5. Compléter progressivement l'inventaire des composantes du site et des aspects intangibles qui leurs sont associés, notamment en vue de la mise en place d'un circuit de visite de l'ensemble du site ; mettre un accent particulier sur la réalisation d'une cartographie des différents palais ;

3.6. Lancer une recherche sur les autres aspects immatériels du site tel que l'évolution du pouvoir et des modes de gestion du royaume du Danxomé, en vue de la préparation d'une exposition sur le sujet ;

3.7. Compléter les recherches sur l'architecture traditionnelle et ses savoirs faire associés, notamment en lançant un programme d'inventaire dans les zones rurales, en vue d'améliorer certaines pratiques de restauration, mais aussi de préparer une exposition sur l'évolution de l'architecture des palais en liaison avec les pratiques traditionnelles de conservation et des méthodes de conservation utilisées au cours du temps ;

3.8. Lancer un programme de recherche sur le rôle de la femme dans le royaume, reines, régentes, reines mères, et bien sûr les amazones ;

3.9. Faire un inventaire des cérémonies se déroulant sur le site et les documenter ;

3.10. Faire un inventaire et documenter les lieux symboliques rattachés à la lutte de résistances.

Recherche appliquée

3.11. Faire une évaluation des résultats effectifs des travaux de conservation effectués depuis 25 ans en vue de la révision du guide d'entretien et la formalisation des techniques et pratiques (spécifications techniques, cahier de charge) ;

3.12. Programmer, mettre en œuvre et assurer le suivi d'un programme d'expérimentation de techniques de restauration permettant de compléter le panel de solutions existantes ;

3.13. Programmer, mettre en œuvre et assurer le suivi d'un programme d'expérimentation de techniques de mise en valeur des éléments peu visibles sur le site ;

3.14. Séminaire de réflexion sur la problématique de conservation du site et le savoir-faire traditionnel.

Formation

3.15. Mettre en place des sessions de formation d'artisans aux bonnes pratiques d'entretien et de conservation ;

3.16. Organiser des sessions de formation pour les guides, notamment lors de l'ouverture de nouveaux circuits de visites / expositions, formation technique, mais aussi générale, à l'accueil des visiteurs ;

3.17. Former deux techniciens au rangement et à la conservation préventive des collections ;

3.18. Former un technicien aux techniques de photographie et de vidéo ;

3.19. Former un technicien à la programmation et au suivi des travaux d'entretien et de restauration.



Danses et chants royaux

Sous l'objectif général 4.

Poursuivre l'amélioration progressive de l'état de conservation du site et des services offerts en visant la durabilité des investissements réalisés et un processus de développement génératif.

Remise en fonction du bloc administratif :

4.1. Aménager et réfectionner le bloc administratif (transfert des bureaux de l'équipe de gestion au niveau du bloc administratif de façon à libérer un maximum d'espace sur le site même pour le stockage des collections ;

4.2. Réhabiliter la « maison de l'IFAN » en créant une salle de réunion / projection afin de libérer totalement le niveau supérieur de la case à étage de *Ghézo* pour les projections complémentaires aux visites et surtout pour l'organisation des expositions temporaires. Cloturer l'ensemble du terrain à cette occasion ;

4.3. Aménager la « maison du conservateur » afin qu'elle puisse recevoir les techniciens de la DPC venus soutenir l'équipe de base du SPRA et des chercheurs. (Salle de travail, service informatique, Internet,...).

Amélioration progressive du site :

4.4. Etudier les possibilités et créer des toilettes à proximité de la buvette ou de l'entrée ;

4.5. Réaménager la place *Singbodji* et la cour des amazones de façon à redonner à la place toute sa sacralité. Eliminer les poteaux électriques et téléphoniques, éliminer la circulation des véhicules, créer un parking,..., éclairer des *honnuwa* et lieux sacrés ;

4.6. Réhabiliter l'*adjalala* du roi *Akaba* à l'occasion du tricentenaire de la mort du roi ;

4.7. Réhabiliter le palais du roi *Hwegbadja*. Le projet sera affiné en prenant en compte les résultats et recommandations issues de l'évaluation du plan précédent (1999-2004) et les contraintes spécifiques à la future réutilisation envisagée ;

4.8. Reconstruire les *honnuwa* manquant et des portions de murailles en vue d'améliorer la présence et la prestance du site dans la ville. En priorité seront réalisés le *honnuwa* de *Agadja* et les murailles aux angles principaux des palais, avec par ordre de priorité : angle sud est du palais de *Akaba*, angle vers les tombes des reines, zone de forte pression urbaine au sud du palais de *Akaba* ;;

4.9. Reconstruire la case du *migan* place *Singbodji* et réutilisation comme billetterie ;

4.10. Faire une étude pour la mise en place de toilettes dans le palais *Dowomé* et réaliser au minimum un urinoir;

4.11. Faire une étude sur la pertinence de l'utilisation et / ou les possibilités de réaménagement de la maison et de la cour du CAFRA (re-fonctionnalisation).

4.12. Stabiliser et drainer les éléments structurants du site.

Visites du site :

4.13. Etudier et mettre en place le circuit de visite permettant la découverte, à pied ou à vélo de l'ensemble des palais, en se basant à la fois sur l'inventaire, mais aussi sur les questions pratiques ;;

- 4.14. Evaluer le fonctionnement de ce circuit, élaborer des propositions d'ajustements, et mise en place finale de la signalétique et de la vente du plan ;
- 4.15. Evaluer le circuit de visite actuel (*Ghézo/Glélé*) en réalisant une enquête auprès des visiteurs et effectuer un travail participatif avec les guides pour proposer des réajustements. Mettre aussi en place une « boîte à suggestions » ;
- 4.16. Réviser le circuit de visite (*Ghézo/Glélé*) et mettre à jour le discours des guides en fonction des résultats de l'évaluation ;
- 4.17. Améliorer la présentation de l'exposition présentée au niveau du palais Dowomé en vue de lui donner la dimension espérée de Centre d'interprétation.
- 4.18. Organiser des expositions temporaires (case à étage de *Ghézo*), en visant à moyen terme l'organisation d'un minimum de quatre expositions par an ;
- 4.19. Faire une étude de faisabilité et, si concluante, réaménager le bus de l'exposition itinérante « l'homme et son environnement » pour permettre l'organisation, à la demande, de visites complètes des palais (le tour des palais royaux) ainsi que d'une zone accessible du *agbodo* et de la zone des citernes.
- 4.20. Mettre en place une exposition au palais de *Hwegbaja*, après sa réhabilitation tout en prenant soin que les deux projets (réhabilitation / exposition) soient réfléchis simultanément, de façon à ce que leurs spécificités et contraintes soient bien pris en compte dans les processus de décision.
- 4.21. Mettre en place une exposition sur le rôle de la femme ou sur la poterie traditionnelle au palais de Akaba après réfection de l'*adjalala* prévu lors des cérémonies du tricentenaire de sa mort.
- 4.22. Préparer et mettre en place une exposition sur l'architecture des palais et leur évolution
- 4.23. Faire un ajustement progressif des offres tarifaires combinées afin de faciliter l'accès et simplifier les procédures.

Animation et éducation

- 4.24. Renforcer les prestations offertes aux scolaires, in situ, mais aussi en offrant la possibilité de faire des conférences thématiques et des animations avec les classes ;
- 4.25. Organiser annuellement la journée internationale des musées ;
- 4.26. Soutenir la mairie dans le cadre du Comité technique de l'organisation de la Fête Internationale de la Culture du *Danxomé*, notamment en rapport avec la bonne utilisation de la cour des amazones ;
- 4.27. Soutenir la famille royale pour l'organisation du tricentenaire de la mort du roi *Akaba* ;
- 4.28. Inventorier et documenter le patrimoine culturel immobilier
- 4.29. inventorier et documenter le patrimoine culturel immatériel
- 4.30. élaborer et mettre en œuvre un programme éducatif en milieu scolaire

5.5. Indicateurs et source de vérification

Général :

Indicateurs :

- . Evolution du nombre de visiteurs / aux différentes visites ;
- . Evolution des revenus propres du musée ;
- . % des revenus propres alloués à l'entretien ;
- . % de réalisation des travaux programmés ;
- . % de zones débroussaillées et nettoyées.

Sources de vérification :

- . Rapports annuels du Gestionnaire du site ;
- . Registres des entrées ;
- . Site lui-même.

Sous l'objectif général 1 :

Poursuivre et formaliser les acquis en matière de bonnes pratiques de conservation et de gestion afin de pérenniser les bases solides mises en place ces dernières années.

Indicateurs :

- . Nombre et régularité des réunions du Conseil de Gestion ;
- . Existence de descriptifs des rôles, responsabilités, et des taches devant être accomplies ;
- . % de réalisation des gros travaux programmés ;
- . Etat de propreté générale du site.

Sources de vérification :

- . Rapports annuels du Gestionnaire du site ;
- . Arrêté et règlement intérieur du Conseil de Gestion ;
- . Rapport de l'évaluation intermédiaire ;
- . Documents contractuels ;
- . Existence de guides d'inspection.

Sous l'objectif général 2.

Renforcer les capacités d'intervention pour permettre, à terme, de couvrir effectivement les besoins d'entretien régulier et de services aux visiteurs sur l'ensemble du site ;

Indicateurs :

- . Nombre de poste Agents Permanents de l'Etat, de contractuels ;
- . Equipements disponibles ;
- . Classement effectif de *agbodo*
- . Nombre d'entrées (exposition principale / *Dowomé/* autres,) / Par type de visiteur ;
- . Revenus générés par les entrées sur le site (progression par année) ;
- . Revenus générés par la vente de produits dérivés (progression par année) ;
- . Nombre d'exposition temporaires / année.

Sources de vérification :

- . Rapports annuels du Gestionnaire du site ;
- . Produits en vente à la boutique ;
- . Outils de promotion.

Sous l'objectif général 3.

Améliorer la connaissance des aspects tangibles et intangibles du site ainsi que les méthodes et procédés d'intervention.

Indicateurs :

- . Accessibilité du centre de documentation (Nombre de personnes ayant utilisé le centre) ;
- . nombre de nouveaux éléments du site repérés ;
- . nombre de nouveaux documents acquis ;
- . nombre de travaux et de rapports de recherche récupérés ;
- . nombre de sites d'expérimentation sous observation ;
- . nombre de personnes formées / type de formation.

Sources de vérification :

- . Rapports annuels du gestionnaire du site ;
- . Centre de documentation et son registre ;
- . Documents et rapports produits ;
- . Carte des éléments du site.

Sous l'objectif général 4.

Poursuivre l'amélioration progressive de l'état de conservation du site et des services offerts en visant la durabilité des investissements réalisés et un processus de développement génératif.

Indicateurs :

- . Utilisation effective de la « maison de l'IFAN »
- . % de travaux prévus effectivement réalisés ;
- . Nombre de nouvelles « attractions » proposées ;
- . Nombre de visiteurs aux différentes expositions (permanente et temporaires / circuit) / type ;
- . Nombre d'animations spéciales organisées à destination des scolaires ; nombre d'élèves touchés.
- . Nombre de visiteurs lors des activités spéciales.

Sources de vérification :

- . Rapports annuels du gestionnaire du site ;
- . Registres des visiteurs (à chaque exposition / comptage au niveau du circuit) ;
- . Rapports d'activités individuels.



Travaux de consolidation d'un mur d'enceinte, 1998

6. Mise en oeuvre

6.1. Gestionnaire du site et équipe du SPRA

La responsabilité de la mise en œuvre du plan incombe en premier lieu au Gestionnaire du site et à son équipe. Il gère les ressources générées par le site et autres budgets qui pourraient lui être confiés et prépare des états financiers clairs.

A cette fin, il prépare les propositions de plan d'actions annuel et du budget prévisionnel correspondant qui sont examinés en fin d'année par le Conseil de Gestion, puis validés par ce même conseil fin janvier de chaque année.

En vue de favoriser une gestion collégiale au niveau du Site des palais Royaux d'Abomey, il est créé par arrêté ministériel un Comité Technique de Gestion qui a pour rôle de :

- . mettre en œuvre les résolutions et recommandations du Conseil de Gestion,
- . assurer une gestion collégiale et le suivi des activités du site,
- . assister le gestionnaire dans l'accomplissement de sa mission.

Les conditions de fonctionnement de ce comité sont précisées dans l'arrêté précité.

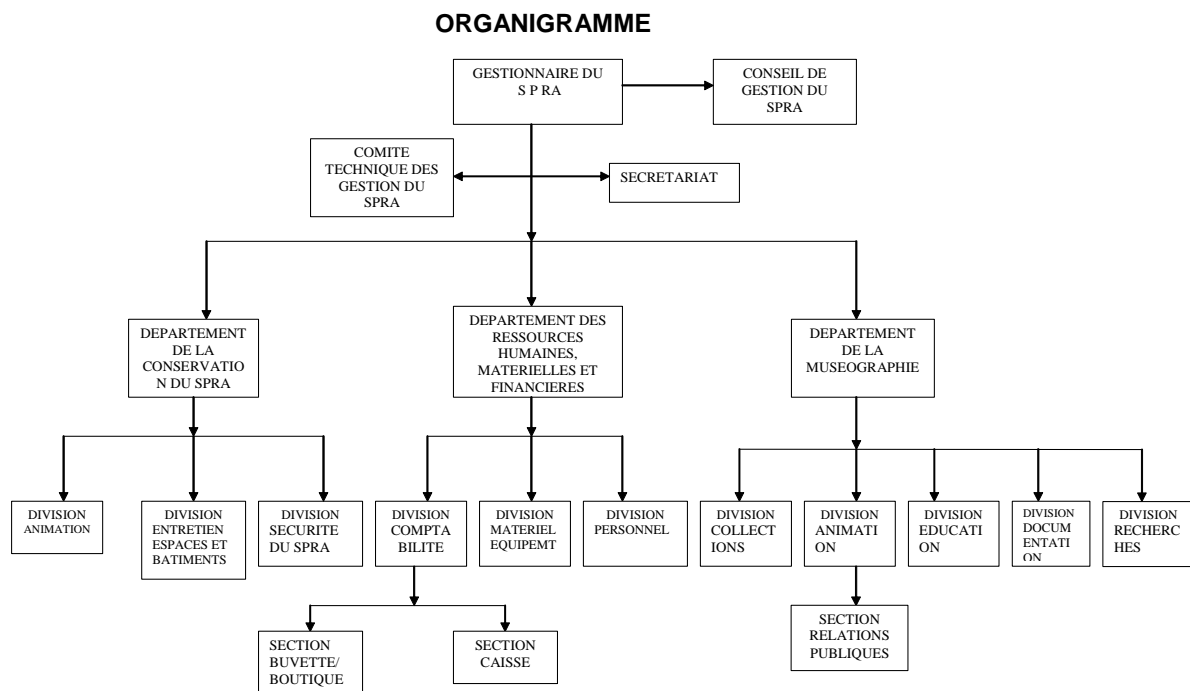
Il est composé de :

- Président : le Gestionnaire du site
- Rapporteur : Gestionnaire adjoint ou l'un des conservateurs

Membres :

- les chefs de division
 - le délégué élu du personnel
 - le représentant élu du syndicat
- les comptes rendus des réunions dudit Comité sont envoyés à la Direction du Patrimoine Culturel.

De façon plus spécifique, le personnel du Site des Palais Royaux d'Abomey est organisé selon un organigramme théorique (voir ci-dessous) qui nécessite des adaptations en fonction de la disponibilité effective d'agents et des compétences requises pour chaque poste. Cette répartition des tâches est faite par le Gestionnaire du site. Pour garantir le bon fonctionnement de l'équipe et sa dynamique opérationnelle, des réunions sont organisées chaque fin de semaine pour faire le point et détailler la programmation des activités pour la semaine suivante.



6.2. Conseil de gestion

Il est clair que la mise en oeuvre d'un tel plan dépasse de très loin les capacités de la seule équipe du SPRA et les financements dont elle dispose. Il est aussi reconnu indispensable de mettre en place des mécanismes permettant de bien intégrer le travail de l'équipe du musée dans le milieu social et permettant de mettre en synergie les capacités des différents partenaires.

A cette fin, le but, le rôle et la composition du Conseil de gestion ont été précisés.

Le Conseil de gestion du Site des palais royaux d'Abomey est un instrument qui :

- permet la bonne prise en compte des préoccupations de la communauté locale dans le cadre de la conservation et de la mise en valeur du Site des Palais Royaux d'Abomey;
- informe objectivement la communauté sur les actions menées sur le Site en vue de sa bonne conservation et mise en valeur.

A ce titre, le Conseil de Gestion du Site des Palais Royaux d'Abomey a pour rôle de :

- veiller à la bonne mise en œuvre du plan de gestion et de conservation du Site et à la conformité des interventions proposées;
- instaurer et entretenir des synergies avec les différents acteurs intervenant indirectement sur le site;
- faciliter les contacts avec les utilisateurs traditionnels du site;
- faciliter les contacts avec les riverains en vue du bon respect de la zone tampon et des règlements qui lui sont associés;
- apporter tout autre concours utile au bon accomplissement de la mission du gestionnaire en vue d'une évolution positive du site et sa bonne mise en valeur au profit de la communauté mondiale.

Composition :

Le conseil de gestion est composé de 11 membres dont :

Président : le Ministre chargé de la culture ou son représentant;

Premier Vice président : le Maire de la ville d'Abomey ou son représentant;

Deuxième Vice président : le Président de l'Association de développement de la ville d'Abomey ou son représentant;

Rapporteur : le Gestionnaire du Site des Palais Royaux d'Abomey.

Membres :

- . le Directeur du patrimoine culturel ou son représentant;
- . le Directeur départemental en charge de la culture ou son représentant;
- . deux représentants désignés par les familles royales;
- . un représentant de l'Association de développement de la ville d'Abomey;
- . le représentant élu du personnel du Site des Palais Royaux d'Abomey ;
- .l'architecte du patrimoine.

Les membres du Conseil de Gestion du Site des Palais Royaux d'Abomey ont la responsabilité, outre celle de participer aux sessions du Conseil, de :

- transmettre les informations importantes ou utiles émanant des résolutions et recommandations du Conseil au sein de l'institution ou du groupe qu'ils représentent;
- alerter le gestionnaire du site sur les constats d'infractions ou de menaces qui pourraient être portés à leur connaissance, notamment en ce qui concerne la zone tampon ou dès lors que des opportunités particulières se présentent;
- aider le gestionnaire du site dans ses démarches auprès de l'institution ou du groupe qu'ils représentent en vue de faciliter les synergies d'actions et éviter les mauvaises interprétations et les risques de conflits.

6.3. La Direction du Patrimoine Culturel (DPC)

La Direction du Patrimoine Culturel et au-delà le Ministère chargé de la culture sont les institutions de tutelles du Site des Palais Royaux d'Abomey et lui fournissent toute l'assistance nécessaire.

La Direction du Patrimoine Culturel, outre son rôle d'assistance technique, de suivi et de contrôle des activités menées par le Site des Palais Royaux d'Abomey, assure les relations avec les instances du Ministère notamment en ce qui concerne :

- . le recrutement de nouveaux et/ou réaffectations d'Agents Permanents de l'Etat, ou de contractuels ;
- . la promotion des agents en place (échelons, grade) ;
- . le montage des dossiers de demande de financement dans le cadre du PIP

(Programme d'Investissement Public) du budget national.

Sur demande du Gestionnaire du site, les possibilités d'affectation temporaire de personnel pour des missions particulières permettant de renforcer l'équipe du SPRA pour l'exécution de tâches particulières seront étudiées et, autant que possible, mises en place par la Direction du Patrimoine Culturel. La DPC assure aussi la liaison avec le Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO et la Commission nationale béninoise pour l'UNESCO qui l'assiste dans ses démarches auprès de cet organisme, ainsi qu'avec les autres institutions internationales et bilatérales de coopération.

6.4. Familles royales et chefs de culte

Les familles royales désignent deux représentants en tant que membres du conseil de gestion. Ceux-ci sont les porte-parole des différentes lignées et en retour informent les responsables de toutes les lignées sur les résolutions du conseil de gestion et les projets majeurs qui doivent être réalisés.

Il existe depuis longtemps un partenariat basé sur le droit d'usage relatif à l'utilisation du site et des objets conservés dans les réserves du SPRA lors des cérémonies traditionnelles.

Les familles royales et autres utilisateurs du site sont encouragés à contribuer à la lourde tâche que représentent la propreté, l'entretien régulier, et le gardiennage du site, bien difficile à être assumée par l'équipe du Site des Palais Royaux d'Abomey. Des accords individuels seront passés pour formaliser ces efforts et garantir leur efficacité et pérennité.

De même, les efforts que les différentes lignées pourraient faire pour contribuer à la restauration d'un élément important du site, notamment en préparation de cérémonies traditionnelles spécifiques, sont encouragés. Dans ce cas, le Site des Palais Royaux d'Abomey pourra apporter un soutien consistant, non seulement technique (respect des normes internationales de conservation), mais aussi financier. Dans le cas de projets importants, la décision sera prise après consultation du Conseil de gestion. A cet effet, il est important que le Gestionnaire du site soit prévenu au plus tôt de façon à ce que le ou les projets puissent être étudiés à temps.

La contribution des familles royales sera aussi sollicitée dans le cadre des recherches et études menées par le Site des Palais Royaux d'Abomey, la Direction Patrimoine Culturel ou d'autres partenaires et chercheurs.



Concession de Dossémé, gobelets destinés aux offrandes.

Enfin, les familles royales ont le devoir de prévenir le Gestionnaire du site lorsqu'elles organisent des cérémonies, de façon à ce que toutes les dispositions puissent être prises pour que les questions de sécurité, notamment des collections, soient réglées à temps. Une telle procédure pourrait aussi permettre de procéder à des annonces de cérémonies permettant d'attirer un public large et ainsi de renforcer la promotion du site et de faire bénéficier toute la communauté d'Abomey, directement et indirectement.

6.5. Mairie d'Abomey

La Mairie a la responsabilité de faire appliquer le règlement de la zone tampon, notamment en ce qui concerne les possibilités d'usage, mais aussi et surtout lors de l'attribution de Permis de construire, en liaison avec le Gestionnaire du site et le Service de l'urbanisme.

La Mairie a aussi à sa charge le nettoyage des abords du site, et gère les questions relatives à l'éclairage public et aux Voies et Réseaux Divers (VRD). Il est indispensable que ces activités soient gérées avec le Gestionnaire du site et dans le cas de travaux

importants, présentés au Conseil de gestion et qu'il soit fait appel à des personnes ressources particulières en cas de difficultés de décisions, y compris un possible recours aux conseils du Centre du patrimoine mondial et de ses partenaires.

Du fait de son rôle important, la mairie d'Abomey est fortement impliquée dans le conseil de gestion du site. Le Maire en est le premier vice-président.



Découverte d'artefacts durant les travaux d'enfouissement des réseaux électriques sur la Place Singbodji

6.6. Office du tourisme d'Abomey et Régions

L'office du tourisme sera informé, et vice versa, des initiatives prises au niveau du SPRA et une documentation sera mise à sa disposition pour utilisation dans ses activités de promotion. Des échanges fréquents auront lieu entre le Gestionnaire du site et cet organisme de façon à harmoniser les initiatives et à permettre l'établissement de vraies complémentarités.

Ces échanges porteront plus particulièrement sur l'organisation des expositions temporaires, les projets de publication et de supports promotionnels, et les animations culturelles (troupes de danse et musiques traditionnelles ou contemporaines).

6.7. Autres institutions partenaires

Direction Nationale du Tourisme

La Direction nationale du tourisme sera mise à contribution pour promouvoir les initiatives prises au niveau du SPRA. Une documentation sera mise à sa disposition pour cela.

Les **services de police** sont informés en cas d'infraction grave et si un conflit ne peut être réglé au travers d'un dialogue constructif.

Les **Sapeurs-Pompiers** seront consultés lors de la réflexion menée sur la prévention des incendies.

Le service de **l'urbanisme** sera aussi impliqué lors de la réflexion devant être menée sur la mise en application systématique du règlement de la zone tampon.

Le service des **Eaux et Forêts** sera consulté pour le choix des espèces ligneuses locales et les projets de plantation d'arbres.

Le service de **l'Agriculture** sera contacté pour les programmes expérimentaux de plantation des espèces végétales ayant un lien avec le site.

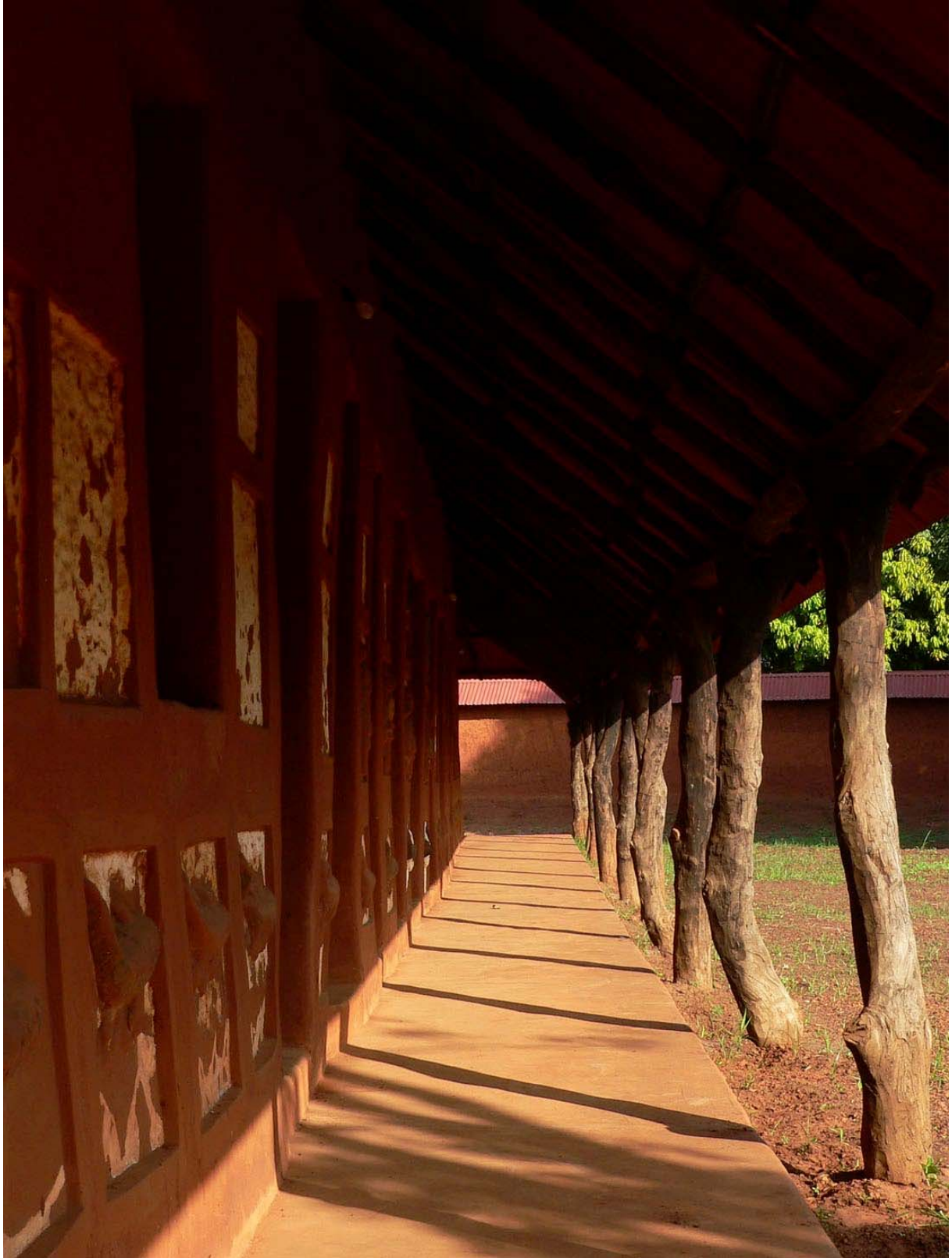
Les collaborations avec les **Universités du Bénin et d'autres pays** seront favorisées de façon à renforcer les efforts de recherche, vers une meilleure connaissance du site. Des accords individuels pourraient être passés,

permettant une meilleure utilisation de la documentation disponible sur le site et d'autres facilités pouvant être mises à disposition par le Site des Palais Royaux d'Abomey (locaux, logement, accès Internet,..) dès lors que la maison de l'IFAN aura été réhabilitée.

Le partenariat avec les **écoles, collèges et lycées** et au-delà, avec la **Direction Départementale de l'Éducation**, et le **Centre d'Actions Éducatives du Bénin (CAEB)** d'Abomey sera renforcée en vue de multiplier les conférences, animations dans les écoles, la visite et les animations éducatives réalisées sur le site.

Le **Lycée Technique de Bohicon** sera contacté en vue d'étudier la possibilité d'une intégration des techniques traditionnelles et des techniques traditionnelles améliorées de construction dans ses programmes de formation d'artisans du bâtiment.

Des partenariats avec les **Associations** seront aussi encouragés dès lors que cela pourra renforcer l'animation du site, créer des événements culturels et artistiques, et encourager la revalorisation des arts traditionnels (danses, artisanats de cour, musique sacrée, techniques artisanales...).



Auvent de l'adjalala de Béhanzin après restauration

7. Financement

7.1. Financement national

Le Gouvernement béninois prend en charge les salaires des Agents Permanents de l'Etat ainsi que les factures de téléphone, d'eau et d'électricité.

Le PIP (Programme d'Investissement Public) a permis, et permettra encore dans les années qui viennent, de réaliser certains investissements importants qui restent encore nécessaires et notamment pour ce qui est de (par ordre de priorité) :

- . la remise en état des locaux du service du SPRA (ancienne maison de l'IFAN) et son bon équipement ;
- . l'acquisition d'équipements pour faciliter l'entretien du site et des collections ;
- . l'acquisition d'équipements pour mettre en œuvre le plan de prévention des risques (vol, incendie,...) ;
- . les gros travaux de restauration prioritaires (toitures de *l'adjalala* de *Ghézo* et de la case à étage, ..) ;
- . petites reconstructions à des fins utiles (*adjalala* de Akaba, *adjalala* de la reine mère *Hondifin*,...) ;
- . la transformation du bus du projet « l'homme et son environnement » à des fins utilitaires (éventuellement avec d'autres partenaires) qui seront précisées par une étude de faisabilité.

La Subvention des musées (budget national) sera sollicitée pour l'acquisition de petits équipements et fournitures diverses.

Le Fonds de développement des musées sera sollicité pour des appuis financiers ponctuels pour faciliter la mise en œuvre d'actions incorporées dans les plans d'action annuels.

Le Site des Palais Royaux d'Abomey a, à sa charge, sur fonds propres, les dépenses liées aux salaires des agents occasionnels et/ou contractuels, les rémunérations des personnes ressources et employés ponctuels, ainsi que l'achat des matériaux de construction destinés à l'entretien des bâtiments, l'achat de fournitures, de consommables divers et les réparations des équipements.

Ces dépenses sont assumées à partir des ressources du site qui proviennent de :

- 75 % des droits d'entrée des visites,
- location des stands (village artisanal)
- ristournes provenant des ventes de livres, d'objets et de cartes postales, mis en dépôt,
- ventes des productions du Site des Palais Royaux d'Abomey (à mettre en place).

Ces ressources restent insuffisantes pour couvrir les besoins de l'entièreté du site et pour aussi envisager une revalorisation pourtant indispensable des rémunérations du personnel. C'est ainsi que nombre d'actions sont prévues pour cela. Il est aussi demandé aux partenaires potentiels de privilégier les actions pouvant conduire à une augmentation durable des capacités propres du musée.

Les possibilités d'actions communes avec le partenariat local, permettant de mettre en commun les moyens financiers humains ou matériels seront systématiquement explorés, notamment en liaison avec la Mairie et les familles royales.

7.2. Organismes internationaux et coopérations bilatérales

Des accords sont sur le point d'être conclus. Ils comprennent :

- . l'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques et la mise en éclairage des *honnuwa* de la place *Singbodji*, (Mairie d'Albi et Mairie d'Abomey) ;
- . la mise en place d'une signalétique routière depuis la Route Nationale Inter-Etat N°4 (Mairie d'Albi et Mairie d'Abomey) ;
- . la production d'un livret sur la restauration du palais *Dowomé* (UNESCO) ;
- . la publication du plan de gestion et d'une plaquette d'information sur la zone tampon et son règlement (CPM de l'UNESCO/Coopération norvégienne).

Un dossier a été proposé pour la restauration du palais de *Hwegbaja* (Coopération allemande/ Mairie d'Abomey), le projet initial devant toutefois être révisé et précisé en fonction des orientations du présent plan.

D'autres idées/possibilités sont à l'étude :

- . reconstruction des *honnuwa* et angles de murailles (coopération allemande, Mairie d'Abomey, autre,...)
- . petit programme de renforcement de capacités en matière de restauration (CPM de l'UNESCO/Coopération norvégienne) ;

- . publication d'un livret sur le site et la ville d'Abomey (Mairie d'Albi et Mairie d'Abomey) ;
- . publication de cartes postales sur les palais (Mairie d'Albi et Mairie d'Abomey) ;
- . signalétique circuit de visite du site et place *Singboji* (Mairie d'Albi et Mairie d'Abomey).

D'autres projets de coopération pourront être étudiés. Ils devront être définis de commun accord avec la partie béninoise et les partenaires de façon à garantir que :

- le projet s'inscrive bien dans les orientations et priorités du Plan de Conservation, de Gestion et de Mise en valeur ;
- le fonctionnement et l'entretien puissent être maîtrisés au niveau local, avec des moyens et des coûts raisonnablement supportables ;
- le financement soit bien à la hauteur des interventions escomptées ;
- il soit effectivement prévu une implication des compétences locales ou nationales ;
- les expertises extérieures soient à contribution en collaboration avec les équipes nationales afin de renforcer les compétences locales ou nationales.

8. Suivi et évaluation

Suivi

Si le Gestionnaire du site et son équipe sont effectivement chargés de la mise en œuvre du plan, le Gestionnaire a aussi le devoir d'assurer un suivi régulier des progrès réalisés et de tous les travaux de restauration engagés sur le site. Pour cela, il établit, avec le Comité technique, des calendriers mensuels détaillés lui servant de « feuille de route ».

Le Gestionnaire est assisté dans cette tâche par la Direction du Patrimoine Culturel, dans le cadre normal des relations administratives entre une direction et ses services. A cette fin, elle reçoit des rapports mensuels élaborés lors des réunions du comité technique de gestion.

Chaque fin d'année, des agents missionnés par le Ministère des finances procèdent à un audit des comptes du SPRA. Des audits intermédiaires et inopinés sont aussi réalisés à intervalles par la (DIVI) (Direction des Inspections et de la Vérification linterne) et la Direction Patrimoine Culturel.

Pour le cas particulier du Site des palais royaux d'Abomey, un Conseil de gestion a été mis en place. Il se réunit 3 fois par an pour étudier les rapports d'activité, dont un intermédiaire, présentés par le Gestionnaire du site et pour valider les propositions de plans d'action annuels et de budgets associés. Il sera notamment vérifié leur conformité avec le plan de conservation de gestion et de mise en valeur, que les membres du comité connaissent bien du fait qu'ils ont, pour la plupart, participé à son élaboration. Le rôle des membres du Conseil de gestion comprend aussi une certaine vigilance sur l'état de conservation du site et surtout sur la bonne utilisation de ses abords. Ils font au plus tôt part de leurs observations particulières au Gestionnaire du site.

Evaluation intermédiaire

L'évaluation de la mise en œuvre de ce plan est indispensable. Il est souhaitable qu'une première évaluation complète soit effectuée au milieu de la troisième année d'activités, soit mi- 2009. Cette évaluation

sera préparée par le Gestionnaire du site en rassemblant les informations permettant de mesurer les progrès réalisés (sources de vérification des indicateurs).

Cette évaluation se fera au regard des objectifs fixés par le présent plan de gestion, et menée avec des personnes ressources externes. Elle permettra de procéder à un ajustement des objectifs spécifiques et des priorités qui seront entérinés par le Conseil de Gestion.

Evaluation finale

L'évaluation finale du plan sera réalisée fin 2011. Elle consistera à rassembler les éléments qui, après prise en compte de tous les changements et évolutions qui auraient pu subvenir dans l'environnement physique ou institutionnel du site, permettront la préparation d'un nouveau plan pour la période 2012-2017 devant prendre le relais du présent plan. Tous les aménagements et évolutions qui auraient pu subvenir dans l'environnement physique ou institutionnel du site doivent être pris en compte.

Des personnes ressources externes seront impliquées dans ce travail d'évaluation.

9. Plan d'action 2007-2011



Bas relief, Djé Ho de Guézo

Palais royaux d'Abomey, plan de gestion 2007-2011																																																													
Objectif général 3		2007												2008												2009												2010												2011											
<i>Recherche fondamentale</i>																																																													
3.1	Deplacer et remettre en état la documentation	■												■																																															
3.2	Rassembler la doc. Existante chez les P.P	■												■												■												■												■											
3.3	Repérages de la doc pour les thèmes prioritaires													■																																															
3.4	Mettre en place système de caution													■												■																																			
3.5	Inventaire des composantes du site													■												■												■												■											
3.6	Recherche évolution du pouvoir	■												■																																															
3.7	Recherche architecture traditionnelle													■												■																																			
3.8	Recherche "rôle de la femme"	■												■												■												■												■											
3.9	Inventaire et documentation des cérémonies	■												■												■												■												■											
3.10	Inventaire et documentation lieux de résistance	■												■												■																																			
<i>Recherche appliquée</i>																																																													
3.11	Evaluation des travaux													■												■												■												■											
3.12	Programme d'experimentation	■												■												■												■												■											
3.13	Experimentation de la mise en valeur	■												■												■												■												■											
3.14	Séminaire de réflexion surla conservation (site/savoir faire)	■												■												■												■												■											
<i>Formation</i>																																																													
3.15	Formation d'artisans methodes de conservation	■												■												■												■												■											
3.16	Formation pour les guides	■												■												■												■												■											
3.17	Formation de techniciens / entretien des collections	■												■												■												■												■											
3.18	Formation photographie/video	■												■												■												■												■											
3.19	Formation à la programmation et au suivi des travaux	■												■												■												■												■											

Annexes

ANNEXE 1 : BIBLIOGRAPHIE SELECTIVE

- ❑ Missions UNESCO dirigées par Jean GABUS assisté de M Walter RUEGG architecte, Deux rapports, 1964 et 1965
- ❑ Proposition d'inscription N° d'ordre 323, reçu le 09/03/184,
- ❑ Document ICOMOS, Liste du patrimoine mondial N° 323 juillet 1985 ;
- ❑ J Crozet. Dahomey, Etude de la restauration et de la mise en valeur des palais royaux d'Abomey. Février - mars 1968. Unesco N° de série : 640/BMS.RD/CLT Paris, juillet t 1968.
- ❑ André Steven. Les palais royaux d'Abomey, Unesco RP/1977-78/4.121.8 Paris 1978 ;
- ❑ André Steven. Les palais royaux d'Abomey, Unesco PP/1977-78/4.121.8 Paris 1979 ;
- ❑ Robert L. Haas Les palais royaux d'Abomey, Musée d'Abomey Unesco Paris 1985 ;
- ❑ Giovanna Antongini et Tito Giovanni Spini, PALAIS ROYAUX D'ABOMEY, DOSSIER DE CLASSEMENT, révision et mise à jour, UNESCO N° de série : WHC/AFR/95/19^{ième} session Paris 1995 ;
- ❑ CRATerre-EAG, Circonstance et processus de dégradation des Palais Royaux d'Abomey , Projet Prema Bénin II, ICCROM, 1996
- ❑ CRATerre-EAG, Guide d'entretien des Palais Royaux, Projet Prema Bénin II, ICCROM, 1996
- ❑ CRATerre-EAG, Atelier-Formation à la conservation des palais royaux d'Abomey, Projet Prema Bénin II, ICCROM, 1996
- ❑ F.Piqué, L. Rainer, Conservation of the Bas-Reliefs from the Adjalala of Glélé, Final report, Getty Conservation Institute, 1997
- ❑ LA CONSERVATION DU PATRIMOINE BATI. Rapport du séminaire au Musée Historique d'Abomey Bénin du 12 au 15 mai 1997 ;
- ❑ Passé, présent et futur des Palais et sites Royaux d'Abomey – Actes de la Conference internationale, Getty Conservation Institute, ICCROM, et la Direction du Patrimoine Culturel du Bénin. Septembre 1997
- ❑ REPUBLIQUE DU BENIN ; PLAN DE CONSERVATION DU SITE DES PALAIS ROYAUX D'ABOMEY UNESCO, Septembre 1998.
- ❑ F. Piqué, L. Rainer, Les Bas reliefs d'Abomey, L'histoire racontée sur les murs, Collection Adam Biro, Getty Conservation Institute, 1999, 116 p.
- ❑ MCAT, Rapport sur la restauration des palais royaux d'Abomey : Palais du roi Béhanzin, UNESCO, JapanFIT, Avril 2004, 36p plus illustrations
- ❑ Ministère de la Culture de l'Artisanat et du Tourisme / Direction du Patrimoine Culturel, RAPPORT PERIODIQUE Palais Royaux d'Abomey janvier 2004, D.P.U N°00180 06/02/04 ;
- ❑ L. Eloundou, T. Joffroy, F. Piqué, L. Rainer, Rapport de mission à Abomey, Mission de suivi de la décision 28 COM 15 A 14 du Comité du Patrimoine Mondial, , Centre du Patrimoine Mondial, UNESCO, Février 2006
- ❑ Arrêté portant règlement d'urbanisme de la zone tampon du site classé des palais royaux d'Abomey, Mairie d'Abomey, Juin 2006.
- ❑ Ebauches de plan de gestion (4) pour Agbodo, la cour des Amazonnes et la pace Singbodji, 8ème cours régional Africa 2009, Octobre 2006.

ANNEXE 2 : LEXIQUE

- Adandokpodji:** quartier situé à l'ouest du site des palais royaux d'Abomey ;
- Adoxo:** Tombe destinée à recevoir les offrandes au défunt.
- Agbodo :** Fossé d'enceinte ayant donné son nom à la capitale d'Abomey
- Agbomè:** nom original de la ville d'Abomey ;
- Ajahuto :** "Le tueur des Aja", ancêtre des Aladaxonu
- Ajalalaxo :** Salle de réunion des vivants en communion avec les morts
- Aladaxonu** "Gens venus d'Alada", fondateurs du Danxomè
- Allada :** ville de la première escale des trois frères venus de Tado, qui se situe sur la route Cotonou Bohicon;
- Amayome :** emplacement du palais d'Akaba.
- Atakin-baya :** emplacement du palais d'Agaja ;
- Ato :** ouvrage d'où le roi dispense des libéralités au peuple lors des grandes coutumes ;
- Boxo :** Chambre abritant les forces surnaturelles
- Danxome :** nom issu de l'histoire entre le roi Akaba et Dan ;
- Danzounmè:** localité où a eu lieu des conflits ;
- Détinsa :** palais des reines-mères ;
- Dossèmè :** palais des femmes incarnant les rois ;
- Dowome :** appellation du palais de Béhanzin ;
- Féliyadé :** Emplacement du palais de Tégbésu
- Gbècon-Huégbo:** quartier situé au sud du site des palais royaux d'Abomey ;
- Guedevi :** population autochtone qui était sur le plateau d'Abomey avant la fondation du royaume de danxome ;
- Honnuwa :** Porte d'entrée d'un palais
- Huawé:** Halte importante où germa la dynastie des Aladaxonu
- Jexo :** Salle des trésors
- Kpatinsa :** Emplacement du palais de Huegbadja
- Kpodoji :** Première cour intérieure d'un palais
- Logodo:** auvent d'entrée à la deuxième cour intérieure
- Mawu-Lissa :** Divinité représentant le couple créateur
- Ordre de passage des rois dans le royaume de Danxome :** Ganyehesu; Dako-Donou ; Hwegbaja ; Akaba ; Agaja ; Tégbésu ; Kpengla ; Agonglo ; Adandozan ; Ghézo ; Glèlè ; Gbèhanzin ; Agoli-Agbo.
- Ouémènou:** les ressortissants de la région de l'Ouémé ;
- Singbodji :** « Sur l'étage », appellation du palais de Ghézo, étendue à l'ensemble du site muséal ;
- Tado :** ville du Togo d'où sont venus les fondateurs du royaume d'Allada, de Xogbonu et d'Agbome ;
- Vidaxo :** titre du prince-héritier désigné ;
- Vodun:** Religion traditionnelle
- Zomadonu :** la première des divinités de l'eau, représentant un enfant malformé d'Akaba: